

Chaville

N° 99
MAI 2012

M a g a z i n e

LES JARDINADES DE CHAVILLE

**SAMEDI 12 MAI
DANS LES JARDINS
DE L'HÔTEL DE VILLE**

**PLAN LOCAL D'URBANISME
LE CONSEIL MUNICIPAL
APPROUVE LE PLU**

**STADE EN FÊTE
SAMEDI 2 JUIN
AU STADE JEAN JAURÈS**

www.ville-chaville.fr

6. Qualité de la Ville

Plan local d'urbanisme

Le Conseil municipal du 5 avril approuve le PLU

Interview de Claude Labille

"Le budget est l'expression financière d'une volonté politique"

12. Vivre ensemble à Chaville

14. Culture / Art de vivre

4^e Jardinades de Chaville

Samedi 12 mai, dans les jardins de l'hôtel de ville

18. Sortir, écouter, voir

Tous les rendez-vous des prochaines semaines

20. Sport et Santé

3^e Festival des Sports de Nature

Rendez-vous les 30 juin et 1^{er} juillet au complexe sportif Marcel Bec de Meudon

23. Enfance / Scolaire

25. Initiatives

Zoom sur

VMEH 92, une association au chevet des patients

28. Grand Paris Seine Ouest

www.agglo-gpso.fr

Découvrez le nouveau site de GPSO

30. Citoyenneté

32. Vie pratique

34. Tribunes

36. Agenda

Supplément

Spécial "Handicap"

Tous ensemble à Stade en Fête, samedi 2 juin, au stade Jean Jaurès!



Près de 13000 visiteurs ont arpenté les allées de la brocante, le 1^{er} avril dernier.



Les élèves de l'Atelier d'arts plastiques et de gravure rendront hommage au peintre André Dunoyer de Segonzac, lors d'une exposition à l'Atrium du 9 au 20 juin prochains.



L'écrivain et cinéaste François Bégaudeau sera l'invité de la Bibliothèque, le 15 mai.



Rencontre avec les "baby-joueurs" de badminton, qui ont de l'énergie à revendre!



Les cloches sont passées à Chaville pour le plus grand plaisir des petits gourmands...

**Pendant la période électorale,
l'éditorial de Monsieur le Maire
est provisoirement suspendu.**

LE CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL DERNIER APPROUVE LE PLAN LOCAL D'URBANISME

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en novembre et décembre 2011 et à l'avis du commissaire enquêteur, le règlement du nouveau PLU a été approuvé par le Conseil municipal du 5 avril dernier. Christophe Tampon-Lajarriette, maire adjoint délégué à l'Urbanisme, revient sur les principales améliorations qui y ont été apportées suite aux recommandations du commissaire enquêteur. Le document complet est disponible sur le site de la ville www.ville-chaville.fr

Le Plan local d'urbanisme, qui a été voté au Conseil municipal du 5 avril dernier, est le fruit d'un long processus de travail qui a mobilisé les élus, les personnes publiques associées, les associations locales concernées, le Conseil communal de Développement durable et, bien entendu, l'ensemble de la population chavilloise.

L'élaboration de ce document, qui engage la Ville pour les 15 prochaines années, a demandé l'organisation de 9 réunions du comité de pilotage, 16 réunions techniques, 3 réunions publiques, soit plus de 140 heures de travail et d'échanges en commissions diverses. Le tout s'est achevé par une enquête publique qui s'est déroulée en novembre et décembre 2011 et qui a permis de recueillir 172 observations et 9 courriers.

Après avoir pris connaissance de l'ensemble des résultats de cette enquête, le commissaire enquêteur a formulé un avis favorable sans réserve assorti de cinq recommandations qui ont été prises en compte dans la rédaction du document final, qui a été présenté au Conseil municipal du 5 avril et qui a été voté par 26 voix pour et 6 voix contre.

Quelles sont les grandes lignes du nouveau PLU ?

Nous avons aujourd'hui des règles d'urbanisme bien précises qui donnent un cadre au développement de la ville. Afin de répondre aux objectifs du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), les anciennes zones du POS (Plan d'occupation des sols) ont été redéfinies au sein du PLU.

Le nouveau plan de zonage [voir carte ci-contre, nldr] délimite trois zones urbaines et une zone naturelle. Ces trois zones correspondent aux trois grandes catégories de tissus urbains de



la ville, qui participent à l'identité de Chaville et dont les valeurs doivent être protégées et valorisées.

La zone UA - en rouge sur la carte - délimite une zone d'animation (centre ville et gares); c'est une zone stratégique pour le développement de la ville. La zone UR, en orange, est une zone résidentielle dans laquelle on doit préserver l'identité des quartiers pavillonnaires de Chaville. La zone UP, en jaune, est une zone dite de "ville parc" et de logements collectifs. Enfin, la zone N est une zone naturelle, à faible densité d'urbanisation, qui doit être protégée en raison de la qualité paysagère du site et de la sensibilité écologique du milieu. Au-delà de l'aménagement du pôle principal du nouveau centre ville, le PLU donne également des orientations nouvelles (OAP) pour organiser des pôles secondaires structurant la ville. Ils visent à revaloriser l'entrée Nord de la ville, à requalifier et réaménager l'espace public autour de l'Atrium et à animer et restructurer le secteur de la gare Rive droite.

Quelles améliorations avez-vous apportées suite aux recommandations du Commissaire enquêteur ?

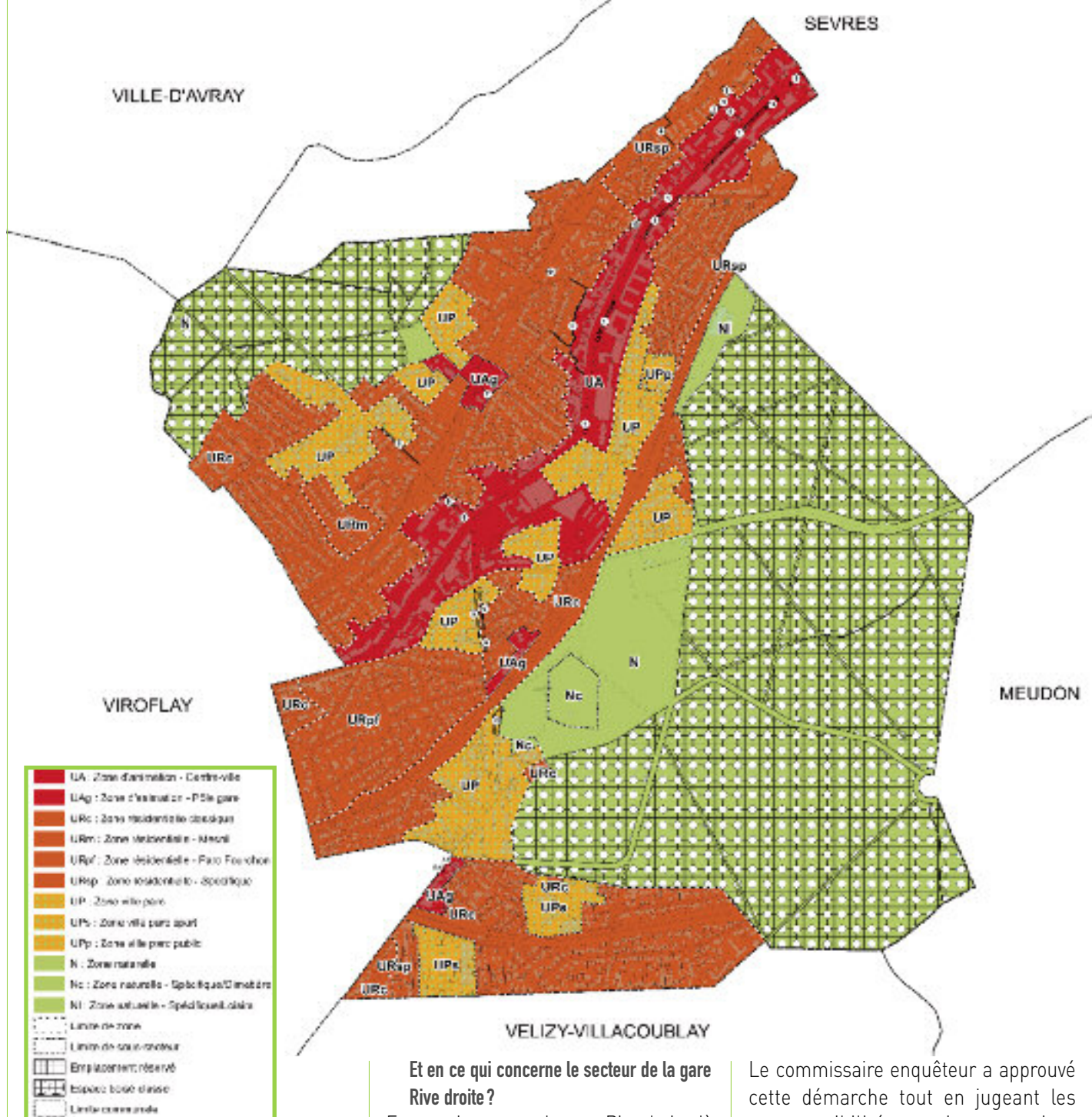
Les recommandations du commissaire enquêteur nous ont surtout amenés à préciser et à clarifier certains points du règlement du PLU.

Ainsi, par exemple, le classement du terrain dit des "serres municipales" en zone UP a pu faire craindre aux riverains le développement de programmes de logements sur ce terrain assez enclavé. Afin de lever toute ambiguïté, un sous-secteur UPp a donc été créé qui limite la hauteur des constructions éventuelles à 10 m et en réserve l'affectation à des services publics ou d'intérêt collectif.

D'autre part, le commissaire enquêteur a recommandé une clarification de la rédaction de l'article 10 du règlement relatif au calcul de la hauteur des constructions pour tenir compte du relief en coteaux de Chaville: en zone UA, la hauteur sera bien calculée au

RAPPEL DU PROCESSUS

- 27 mars 2009 : Conseil municipal décidant le lancement de la procédure
- Octobre 2009 à mai 2010 : élaboration du diagnostic
- Décembre 2010 à février 2011 : élaboration du PADD
- Février 2011 à juin 2011 : élaboration du règlement
- 4 juillet 2011 : Conseil municipal décidant l'arrêt du projet de PLU
- Du 14 novembre au 16 décembre 2011 : enquête publique
- 16 janvier 2012 : remise du rapport du commissaire enquêteur
- 5 avril 2012 : approbation du PLU en Conseil municipal



Et en ce qui concerne le secteur de la gare Rive droite ?

En ce qui concerne la gare Rive droite, là encore, la réflexion a été conduite dans un souci de dialogue et de recherche d'équilibre entre des éléments contradictoires. D'une part, le commissaire enquêteur nous a rappelé que nous avons l'obligation de répondre aux prescriptions des lois Grenelle et Grand Paris qui invitent les communes à la mobilisation des terrains à proximité des gares. D'autre part, nous devons intégrer la volonté des riverains de préserver leur cadre de vie. Nous avons donc "sanctuarisé" l'Espace vert protégé (EVP) qui accueille notamment la vigne, le rucher municipal, le jardin pour enfants, etc. En contrepartie, nous avons proposé de valoriser le parking de la gare.

Le commissaire enquêteur a approuvé cette démarche tout en jugeant les constructibilités maximum envisagées un peu limitées compte tenu de l'environnement. Le règlement, tel qu'il a été proposé au Conseil municipal le 5 avril dernier ne suit donc pas totalement, sur ce point, les recommandations du commissaire enquêteur, puisqu'il arrête des hauteurs maximales plus limitées que celles suggérées. Mais au total, la délimitation de cette "OAP" (périmètre d'orientations d'aménagement) fournit à la Ville les instruments réglementaires nécessaires à la mise en étude, puis en débat, d'un projet raisonné qui reste à élaborer et qui se fera de toutes façons en concertation avec les riverains. ■

droit du milieu de la façade sur la voie principale.

En ce qui concerne les espaces verts et naturels, dans un but de clarification, différentes précisions ont également été apportées. Ainsi, l'ensemble des deux massifs forestiers (hormis les parcs forestiers) ont été inscrits comme "Espaces boisés classés".

De même, en ce qui concerne la protection du patrimoine bâti remarquable, il a été conclu avec le commissaire enquêteur et inscrit dans le règlement définitif, que tout projet d'intervention sur ces bâtiments devra faire l'objet d'un accord express de l'Architecte des Bâtiments de France.

“LES BUDGETS DE LA VILLE SONT L'EXPRESSION FINANCIÈRE D'UNE VOLONTÉ POLITIQUE”

Suite à la présentation du budget 2012 qui a été voté au Conseil municipal du 26 mars dernier [voir *Chaville Magazine n° 98, ndlr*], les comptes administratifs et de gestion 2011 seront, à leur tour, soumis à l'approbation du Conseil municipal le 25 juin prochain. L'occasion pour *Chaville Magazine* de revenir avec Claude Labille, conseiller municipal délégué au Budget, sur la stratégie financière de la Ville.

Les chiffres présentés chaque année à l'occasion du vote des budgets s'inscrivent dans une stratégie définie par la municipalité en début de mandat, pour mettre en œuvre un programme et assurer les conditions optimales de sa réalisation. Pour Claude Labille, “ces budgets et leur modalité d'exécution sont l'expression d'une volonté politique forte”.

Investir pour rénover ou reconstruire des équipements dégradés

Compte tenu de l'impérieuse nécessité de rénover ou de reconstruire des équipements publics dégradés, il s'agit de réaliser des investissements importants tout en limitant drastiquement le recours à l'emprunt, pour éviter les effets pervers d'un endettement, déjà élevé, sur la fiscalité ou sur l'offre de services publics à la population.

Dégager de l'épargne pour limiter le recours à l'emprunt

Pour Claude Labille : “En 2008, il fallait d'abord rétablir la situation financière qui dégageait alors une épargne négative. Cet objectif a conduit à rechercher des ressources en interne, d'abord en inversant la tendance par une augmentation provisoire des taux des impôts locaux, et en engageant parallèlement une réflexion approfondie sur la maîtrise des dépenses de gestion.”

Sortir de l'impasse programmatique et financière de la ZAC

Il s'agissait aussi de “sortir la collectivité de l'impasse programmatique et financière de la ZAC du centre ville. En 2008 en effet, en dépit des quelques 10 millions d'€ avancés par la Ville sur le budget



communal pour assurer la trésorerie du projet, rien ne pouvait pour autant démarrer puisque la construction du groupe scolaire (env. 14 millions d'€), pierre angulaire et préalable au démarrage de l'opération d'ensemble, n'était ni financée ni finançable. Les banques en effet, à l'époque, limitaient leurs crédits supplémentaires éventuels sur la ZAC à un encours maximum de 6 millions d'€.”

Procurer des recettes pour l'investissement avec les cessions à l'aménageur

Ces objectifs ont été en bonne partie atteints. Depuis 2009, le volume annuel des investissements en terme de travaux et de renouvellement du matériel atteint 9 millions d'euros, alors que ce volume annuel était en moyenne de 4,5 millions d'euros de 2000 à 2007. L'épargne, de - 600 000 euros en 2008, atteint 3,8 millions d'euros en 2012. La rétrocession, à l'aménageur de la Communauté d'agglomération, du foncier appartenant à la commune dans le périmètre de la ZAC; procure une trésorerie de 20 millions d'euros pour financer les investissements (en plus de l'épargne) tout en assurant, dès 2012, le démarrage des travaux attendus depuis plus de 10 ans !

Réduire l'endettement de la Ville

L'endettement de la Ville, qui était de 19,2 millions d'euros en 2008, est ramené à 18 millions d'euros en 2012. La prospective financière, qui n'intègre aucun recours à l'emprunt jusqu'en 2014, fait état, pour cette dernière année, d'un endettement de 16 millions d'euros.

Claude Labille tient à préciser que, par le jeu conjugué de la hausse en 2009 et des baisses successives de 2011 et 2012, “les taux des impôts locaux n'auront évolué que de 3,8 % de 2008 à 2012, alors qu'ils ont évolué dans une fourchette de 2 à 7,6 % dans certaines communes environnantes. Le budget de fonctionnement, en dépenses réelles, aura connu une évolution de 6 % de 2008 à 2012, alors que le nombre d'enfants accueillis dans les différents établissements et services de la Ville aura nettement progressé : + 40 % dans les centres de loisirs, + 7 % dans les écoles, + 5 % dans les cantines, + 28 % à l'École des Sports, + 20 % dans le secteur de la Petite enfance, pour citer les services qui représentent plus de la moitié du budget.”

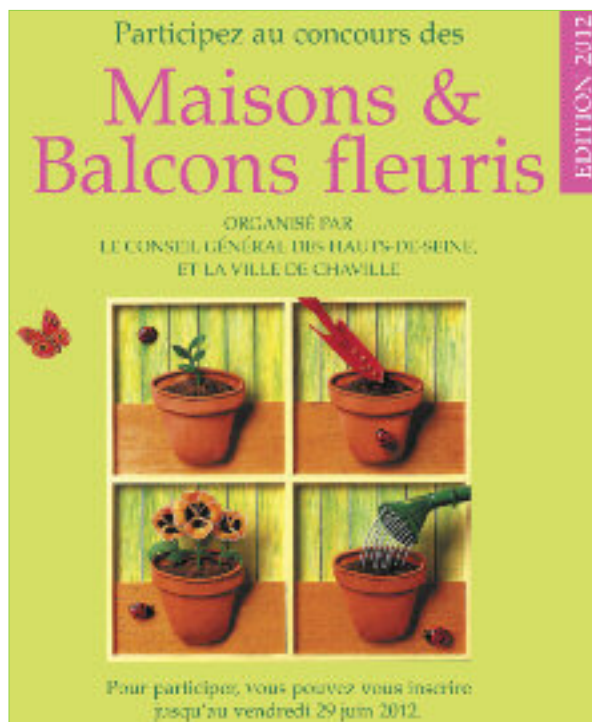
L'épargne n'est pas “fabriquée” pour faire du “profit”

Pour Claude Labille, “l'époque est largement révolue où les budgets se construisaient d'année en année sans fil rouge, au gré des idées et des projets du moment, et en considérant comme une fatalité l'augmentation des impôts et le recours indéfini à l'emprunt. Pour une collectivité publique, l'épargne n'est pas “fabriquée” pour faire du “profit” mais pour un juste retour aux habitants par la voie de l'amélioration des équipements publics et du fonctionnement des services publics. C'est ce qui est fait à Chaville.” ■

PARTICIPEZ AU CONCOURS "MAISONS ET BALCONS FLEURIS"

Vous avez jusqu'au vendredi 29 juin pour vous inscrire au concours "Maisons et balcons fleuris", organisé par le Conseil général des Hauts-de-Seine et la Ville de Chaville. Quatre catégories sont proposées : maisons et immeubles fleuris avec jardins très visibles depuis la rue ; balcons, terrasses, fenêtres ou murs visibles depuis la rue ; fleurissement des commerces ; fleurissement des pieds d'immeubles et des résidences. ■

Le bulletin d'inscription au concours est distribué avec ce numéro du *Chaville Magazine*. Vous pouvez également le télécharger depuis le site Internet www.ville-chaville.fr



REMISE DES CHÈQUES ÉNERGIE

Le Centre communal d'action sociale propose des aides notamment avec le chèque énergie, qui permet d'alléger votre facture de gaz ou d'électricité. Ce chèque est attribué en fonction du quotient familial et du nombre d'enfants (jusqu'à 20 ans).

Vous recevrez un courrier de la part du CCAS, vous invitant à venir retirer ce chèque, munis de votre courrier "Quotient familial" (tranches 1-3) et de votre dernière facture EDF.

La remise s'effectuera au CCAS du lundi 21 mai au vendredi 8 juin.

Attention, ces chèques doivent être utilisés avant le 31 décembre 2012.

LES "BLUEBELL GIRLS" EN "GUEST STAR" DU THÉ DANSANT!



Dimanche 13 mai prochain, ne manquez pas la venue des "Bluebell Girls" à l'occasion du thé dansant organisé à l'hôtel de ville, de 14 h 30 à 18 h.

Attention : il ne vous reste que quelques jours, jusqu'au samedi 5 mai, pour vous inscrire (inscriptions à l'accueil de l'hôtel de ville, du lundi au samedi, de 9 h à 11 h 45, sauf le mardi).

Ces inscriptions sont obligatoires. Le carton d'invitation sera exigé à l'entrée. ■

Rens.: 01 41 15 40 00.

En bref

> Partez à la découverte des secrets de la forêt avec l'ONF

Dans le cadre de la Fête de la Nature, manifestation nationale qui se déroulera du 9 au 13 mai, l'Office national des forêts (ONF) propose deux sorties nature, en forêt domaniale de Meudon, "à la découverte des secrets de la forêt", animées par des forestiers de l'ONF. Munissez-vous de chaussures de marche. Sorties prévues pour 25 personnes maximum.

DIMANCHE 13 MAI, DE 14 H 30 À 16 H

(RENDEZ-VOUS AU PARKING DES BERTISSETTES À VIROFLAY)

OU DE 14 H À 17 H (DÉPART DU PARKING DU CARREFOUR DE L'ÉTOILE DU PAVÉ DE MEUDON).

Réservation conseillée au 01 34 83 67 30.

Plus d'infos sur le site www.onf.fr

> Journée "Portes ouvertes" sur le tri sélectif

À l'initiative du Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers, une Journée "Portes ouvertes" sera organisée

le **SAMEDI 12 MAI, DE 10 H À 17 H, AU CENTRE DE TRI DES COLLECTES SÉLECTIVES À NANTERRE.**

Cette journée est organisée en partenariat avec la Ville de Nanterre et la Communauté d'agglomération du Mont Valérien.

La visite de l'installation sera précédée d'une exposition sur les gestes de prévention en matière de réduction des déchets et d'animation en lien avec le geste de tri. Cette journée sera pour chacun l'occasion de découvrir le fonctionnement d'un centre qui traite chaque année 35 000 tonnes de déchets pré-triés par 1 million d'habitants en vue du recyclage et de comprendre l'importance et l'utilité du geste de tri.

Entrée libre.

Plus d'infos sur le site www.syctom-paris.fr

> Nouveau dispositif pour le prêt à taux zéro des Hauts-de-Seine

Depuis le 1^{er} octobre 2011, le Conseil général a modifié les conditions d'accès au Prêt Logement Hauts-de-Seine à 0 %, distribué par les établissements de crédit partenaires du département. Ce prêt intervient en complément du PTZ+ de l'État et est accordé sous conditions de ressources. Son montant - qui peut atteindre 57 000 € - varie désormais en fonction de la composition familiale du ménage, du type de logement acquis (ancien ou neuf) et de son étiquette énergétique.

Plus d'infos sur le site Internet

www.hauts-de-seine.net (rubrique "Logement")

SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE À CHAVILLE TOUS ACTEURS DE LA BIODIVERSITÉ



La biodiversité était à l'honneur lors de la Semaine du développement durable, organisée en collaboration avec l'Office national des forêts, du 2 au 8 avril derniers. Expo photo, conférence, projection du film *Microcosmos, le peuple de l'herbe*, balade en forêt... petits et grands ont été

sensibilisés à la préservation de la faune et de la flore. Ainsi, les enfants des écoles et des accueils de loisirs de la ville ont parcouru la forêt avec un garde forestier de l'ONF. "J'avais envie de ramasser des feuilles d'arbre mais j'ai appris qu'elles devaient rester par

terre pour nourrir la terre", raconte Thomas, 9 ans. Une certaine effervescence régnait aussi au jardin pédagogique. "Le potager, c'était trop bien, on a planté les graines nous-mêmes", s'est réjoui Camille, les mains pleines de terre. ■

DÉMÉNAGEMENT DE LA DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES ET DE LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DE L'HABITAT

À partir du lundi 4 juin prochain, la Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat et les agents administratifs de la Direction des Services techniques s'installeront dans de nouveaux locaux au 1456, avenue Roger Salengro. L'accès au bâtiment – accessible aux personnes à mobilité réduite – s'effectuera par l'entrée créée depuis le parking de la mairie. Vous y trouverez les services Urbanisme, Patrimoine, Habitat, Environnement-Espace public et Bâtiment.

Les horaires d'ouverture au public restent inchangés: du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h (fermeture le mardi matin) pour la Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat et de 13h30 à 17h pour la Direction des Services techniques.

Rens.: Direction de l'aménagement urbain et de l'habitat au 01 41 15 99 90;

Direction des Services techniques au 01 41 15 99 70.

ILS RECRUTENT...



**Seine Ouest
ENTREPRISE
ET EMPLOI**
PRODIGES DES ENTREPRISES ET DE L'EMPLOI

...VOTRE PROFIL

Employé(e) commercial(e)
À dominante LIBRE SERVICE NIV.2



CASINO
MAGASIN DE PRODUITS
DE DIVERSITÉ

Supermarché CASINO
CDI temps partiel / temps complet
pour ouverture de magasin à Chaville

Session INFO / RECRUTEMENT
Jeudi 3 mai 2012 à 9h à l'Atrium de Chaville
3, parvis Robert Schuman

Missions
Assure la manutention, la mise en rayon, ainsi que le contrôle de l'étiquetage des articles mis à la vente, en garantissant l'attractivité des rayons en termes de disponibilité des produits et de propreté.

Compétences requises
Pour cela, l'employé(e) commercial(e) à dominante LS (niv. 2) connaît:

- les produits et leurs spécificités
- les règles d'hygiène alimentaire et de sécurité
- les procédures de stockage en réserve et les règles de mise en rayon

Par ailleurs, ses principales compétences sont:

- appliquer de façon précise les directives du hiérarchique
- remplir, ranger, nettoyer les rayons et assurer la rotation des produits dans le cadre des règles et procédures
- effectuer le déplacement des produits entre les réserves et les rayons avec le matériel approprié et selon les règles de sécurité établies
- assurer l'information des prix en rayon
- savoir tenir la réserve de stockage classée à la famille et propre
- effectuer les comptages périodiques
- préparer les propositions de commandes de réappro
- s'adapter rapidement à plusieurs secteurs, savoir tenir une caisse et vendre des produits alimentaires
- accueillir, renseigner et servir la clientèle
- être polyvalent (-e) et disponible
- faire preuve de dynamisme
- avoir un bon relationnel



www.seineouest-entreprise.com
contact@seineouest-entreprise.com

INFO / INSCRIPTION - 01 55 95 04 97



PRÈS DE 13 000 VISITEURS À LA BROCANTE DE CHAVILLE !

Dimanche 1^{er} avril dernier, la 28^e édition de la brocante de Chaville a rassemblé près de 13 000 visiteurs le long de l'avenue Roger Salengro et environ 500 exposants. Les jardins de l'hôtel de ville ont connu une belle effervescence autour de la brocante des enfants et des nombreuses animations mises en place cette année. Un succès dû en grande partie à l'implication des associations et commerces chavillois, ainsi que des nombreux agents municipaux mobilisés dès le petit matin !



TOUT SAVOIR SUR LE LOGEMENT GRÂCE À L'ADIL 92 AU POINT INFO DROIT

Lieu d'écoute et d'information juridique, le Point Info Droit vous propose notamment une permanence auprès de l'ADIL 92, Association départementale d'information sur le logement, une fois par mois, en mairie. Présentation.

L'Agence départementale d'information sur le logement des Hauts-de-Seine (ADIL 92) informe gratuitement le public sur toute question relative au logement et à l'habitat, que vous soyez locataire ou propriétaire. À Chaville, Isabelle Demetrius se tient à votre disposition en mairie le 2^e mardi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous.

S'appuyant sur des compétences juridiques et financières, l'association est agréée par l'Agence nationale d'information sur le logement (ANIL) et conventionnée par le ministère du Logement, dans le cadre de la loi "Solidarité et Renouvellement Urbains" (SRU) du 13 décembre 2000.

L'ADIL 92 favorise également l'accession à la propriété des ménages, notamment pour les personnes en situation de précarité. En revanche, l'ADIL 92 n'attribue pas de logements : elle vous informe sur la législation et vous oriente vers les organismes qui les gèrent. L'association assure ainsi un service de proximité au sein des 26 permanences du département.

Achat ou location : un accompagnement complet

Deux cas de figure se présentent. Vous souhaitez devenir propriétaire. Où trouver un logement ? Comment le financer, bénéficier de cré-



Isabelle Demetrius.

aits d'impôts ou du "prêt à taux zéro" ? Au contraire, vous préférez louer. À qui s'adresser ? Comment bénéficier d'aides (supplément de loyer solidarité, 1% patronal...) ou rompre son bail en bonne et due forme ? Autant de questions pour lesquelles l'ADIL 92 prend le temps de vous répondre. ■

Renseignements et prise de rendez-vous :

Nathalie Becker au 01 41 15 47 60.

Plus d'infos sur les sites www.adil92.org et www.ville-chaville.fr

LES AUTRES PERMANENCES DU POINT INFO DROIT

- Notaire : 3^e jeudi de chaque mois, de 8h30 à 10h30, sur rendez-vous;
- Écrivain public : le mercredi, de 14h15 à 17h, en mairie, sur rendez-vous, ainsi que le vendredi, de 14h15 à 17h, au CCAS;
- Avocats du Barreau des Hauts-de-Seine : trois premiers samedis du mois, de 9h30 à 11h30, sur rendez-vous;
- CIDFF 92 BB (Centre d'information en droit des femmes et des familles) : le mardi de 14h à 17h, sur rendez-vous;
- ADAVIP 92 (Association départementale d'aide aux victimes d'infraction pénale) : le jeudi, de 13h30 à 17h, sur rendez-vous;
- UFC Que Choisir (droit et défense des consommateurs) : 1^{er} et 3^e samedis du mois, de 10h à 11h30, sans rendez-vous;
- ADIL 92 (Association départementale d'information sur le logement) : 2^e mardi du mois, de 14h à 17h, sur rendez-vous;
- PACT 92 (conseil sur l'habitat et les projets de travaux) : 3^e mercredi de chaque mois, de 9h à 12h, sans rendez-vous.

En bref

> 2^e Café des parents le 7 juin

Le 2^e rendez-vous du Café des parents aura lieu **LE JEUDI 7 JUIN, DE 9H30 À 11 H, À LA BIBLIOTHÈQUE (2^e ÉTAGE)**, sur le thème "Frères-sœurs : entre rivalité et complicité".

Organisé par le Centre communal d'action sociale (CCAS), en partenariat avec le Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de Boulogne-Billancourt (CIDFF 92 BB), le Café des Parents est un atelier de soutien à la fonction parentale.

Rens. : Claire Philibert au 01 41 15 96 20 ou par courriel c.philibert@ville-chaville.fr

DÉCLARATION DE REVENUS CONSULTATION GRATUITE EN MAIRIE LE 24 MAI



Une journée nationale destinée aux contribuables est organisée par les avocats, dans toute la France, à l'occasion de l'établissement des déclarations fis-

cales de l'impôt sur le revenu. À Chaville, un avocat spécialisé du Barreau des Hauts-de-Seine sera présent le jeudi 24 mai, de 14h à 18h, en mairie, pour répondre à vos questions de nature fiscale : changements intervenus dans le foyer fiscal, modalités de déclaration des revenus, règles de rattachement des enfants ou déduction des pensions alimentaires, déductions ou réductions d'impôt possibles... ■

FORUM INTERNET QUAND LES SENIORS PASSENT À L'ACTION SUR LE WEB

À l'occasion de l'année européenne du vieillissement actif et de la solidarité intergénérationnelle, la Ville de Chaville organise, sous l'impulsion d'Armelle Tilly, maire adjointe déléguée à la Solidarité intergénérationnelle, un forum à destination des seniors et de leurs proches sur les multiples usages et services d'Internet, le 14 juin, en mairie. Laurent Vasquez, ingénieur informatique, directeur de Seniordi, entreprise partenaire du journal Notre Temps spécialisée dans la formation et l'assistance informatique des seniors, anime depuis deux ans un atelier web d'initiation et de remise à niveau pour les adhérents du Club municipal des

anciens de Chaville. Le 14 juin, il animera une conférence sur le maintien du lien social grâce à Internet avec, notamment, les réseaux sociaux de type Facebook, les courriels et la webcam. La conférence présentera également une sélection de sites Internet pour aider les seniors à se tenir informé de la vie sociale de leur commune, effectuer des démarches administratives en ligne, accéder aux informations pratiques (météo, actualités, programmes TV) et bénéficier de prix avantageux (billets de train, achats de la vie courante, etc.). ■

Entrée libre.

Jeudi 14 juin, de 14 h à 18 h, à l'hôtel de ville.

FÊTE DES VOISINS TOUS RÉUNIS POUR FAIRE LA FÊTE !

Suite au succès de l'année dernière, la Ville de Chaville, en collaboration avec l'association Voisins solidaires, organise une nouvelle Fête des Voisins, vendredi 1^{er} juin, de 19h à minuit, dans tous les quartiers de la commune.

À cette occasion, la Ville vous apporte un soutien logistique afin d'organiser au mieux l'événement. Chacun est invité à apporter un petit plat "maison" afin de passer un moment tous ensemble dans la bonne humeur. "C'est un véritable vecteur de chaleur humaine", se réjouit Armelle Tilly, maire adjoint déléguée à la Solidarité intergénérationnelle. ■

Rens. : Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22
ou par courriel c.aubrun@ville-chaville.fr



VIE DES QUARTIERS LES ÉVÉNEMENTS À NE PAS MANQUER

> Vide-grenier de l'Ursine

L'assemblée de quartier de l'Ursine organise son 6^e vide-grenier, dimanche 13 mai, de 10h à 19h, rue Albert Perdreaux. Les emplacements sont réservés aux habitants du quartier.

Rens. : Catherine Fresco au 01 47 50 05 29 ou par courriel quartierursine@club-internet.fr

> Brocante de Chaville-Viroflay

À l'initiative de l'ANCC, avec la participation des Villes de Chaville et Viroflay, la brocante de Chaville-Viroflay aura lieu lundi 28 mai, quartier Verdun et gare Chaville-Vélizy.

Les bulletins d'inscription sont disponibles à l'accueil des mairies de Chaville et Viroflay. Rens. : 01 60 47 81 35.

Pour les seniors

> Club municipal des anciens de Chaville (CMAC)

Activités réservées aux adhérents, salle Mollard.

LE MARDI, DE 10H30 À 12H : atelier chorale ;

LE MERCREDI, DE 10H À 11H : atelier zen ;

LES MARDIS 15 ET 29, DE 15H À 17H, À LA VILLA BEAUSOLEIL : atelier cuisine ;

MARDI 8 MAI : promenade, visite et croisière-déjeuner sur le Canal de Briare ;

JEUDI 24 MAI, DE 15H À 17H30 : animation karaoké et goûter ;

MERCREDI 30 MAI, DE 14H30 À 16H : ciné-club.

Rens. : Mustapha Rabih au 01 41 15 26 00
ou par courriel cmac@dbmail.com

> Villa Beausoleil

Activités gratuites, ouvertes à tous.

SAMEDI 5 MAI, À 16H30 : conférence théâtralisée sur le confort et l'intimité à Versailles au temps de la Monarchie ;

MARDI 8 MAI, À 16H : cabaret-jazzy façon années 1950, autour des années Saint-Germain-des-Près ;

MERCREDI 16 MAI, À 15H : conte pour adultes.

Rens. : Adeline Lepage
au 01 40 92 10 00 ou par courriel
adeline.lepage@villabeausoleil.com

> CLIC Entour'âge

Le Centre local d'information et de coordination, le CLIC Entour'âge de Chaville, Sèvres et Ville-d'Avray informe et oriente gratuitement les personnes âgées de plus de 60 ans.

Permanence France Alzheimer
Gratuit et sans inscription.

LE MARDI 15 MAI, DE 14H30 À 17H30, AU CLIC ENTOUR'ÂGE.

Rens. : 01 41 14 50 96.

CLIC Entour'âge
170, Grande Rue à Sèvres

> Sortie des seniors

Cette année, le déjeuner offert aux Chavillois de plus de 65 ans, aura lieu

LE VENDREDI 22 JUIN, À MONTMARTRE.

INSCRIPTIONS DU MERCREDI 30 MAI AU VENDREDI 15 JUIN,

À L'ACCUEIL DE L'HÔTEL DE VILLE, DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9H À 12H (SAUF LE MARDI).

Rens. : 01 41 15 40 00.

AU CAFÉ DU FORUM LE 5 MAI

“COMMENT PEUT-ON ÊTRE JAPONAIS?”

Tout le monde se souvient encore aujourd'hui de ces images qui passaient en boucle sur les chaînes de télévision au lendemain de la catastrophe de Fukushima. Ces visages impavides, énigmatiques, presque sereins. Très peu de larmes, comme si les Japonais voulaient protéger la planète entière de leur malheur et de leur chagrin. Beaucoup d'entre nous se sont alors posé la question : comment peut-on être Japonais ? Comment est-il possible de faire face à un tel drame avec autant de retenue, de calme, de pudeur et de courage ?

Pour esquisser une réponse, Catherine Gottesman, qui connaît bien le Japon pour y être allée huit fois au cours des dernières années, a demandé à son amie Setsuko-Delahaye d'assister au prochain Café du Forum pour répondre, à ses côtés, aux questions de l'assistance.

Ancienne professeur en classe préparatoire littéraire, Catherine Gottesman organise chaque année à Chaville la Journée Marguerite Duras avec l'asso-



Junichi Arika et Machiko Takeuchi.

ciation Vivre à Chaville. Setsuko-Delahaye est interprète et traductrice ; elle vit en France depuis de nombreuses années.

Il s'agira d'apporter un regard sur deux sociétés, deux cultures, deux façons de vivre à travers les gestes de la vie quotidienne, le langage, la littérature, l'histoire, la religion, le poids de la démographie et les tremblements de terre.

Des invités prestigieux

Pour illustrer leur propos, Catherine

Gottesman et Setsuko-Delahaye ont invité Francis Coffinet, poète, plasticien et acteur français, à venir lire quelques poèmes japonais de Kenji Miyazawa qu'il a adaptés en français pour les éditions Fata Morgana, ainsi que quelques-uns des siens traduits en japonais.

Elles ont également convié deux musiciens, Junichi Arika, compositeur, et Machiko Takeuchi, flûtiste, qui nous permettront de mieux ressentir "l'âme" d'un pays finalement assez méconnu.

Pour Junichi Arika, l'essentiel, après la catastrophe de Fukushima, est de continuer à créer. "Ce qui est important pour moi, c'est de poursuivre mon œuvre, d'apporter de la beauté dans ce monde et de partager des émotions avec ses contemporains." Et de citer le grand poète Kenji Miyazawa, auteur du *Train de la nuit dans la voie lactée* : "On ne peut vivre heureux tout seul dans un monde malheureux". ■

Entrée libre.

Samedi 5 mai, à partir de 15h, à l'Atrium.

Rens : Sophie Brault au 01 41 15 99 11.

FÊTE DE LA MUSIQUE APPEL AUX GROUPES ET AUX DJ

Jeu 21 juin prochain, ne manquez pas la Fête de la musique, dans les jardins de l'hôtel de ville. Différents artistes locaux se produiront sur une grande scène, de 17h à 00h30.

Vous souhaitez jouer, seul ou en groupe ? Vous êtes DJ ? Contactez sans tarder Cécile Aubrun au 01 41 15 40 22 ou Abdon Manckoundia au 01 41 15 47 95.

Téléchargez la fiche de participation sur le site www.ville-chaville.fr et retournez ce document avant le 20 mai à la mairie de Chaville, service Fêtes et Manifestations, 1456 Avenue Roger Salengro – 92370 Chaville

RÉVISIONS DE FIN D'ANNÉE PAS DE PANIQUE LA BIBLIOTHÈQUE VOUS OUVRE SES PORTES !

Les belles journées chaudes et ensoleillées, la retransmission télé du tournoi de Roland Garros... sont autant de sources de distraction lorsque l'on est en pleine période de révisions ! Comment ne pas succomber à la tentation d'une sortie ou d'une heure (pas plus, c'est juré !) devant la télévision ? Une solution : venez à la Bibliothèque pour réviser dans le calme !

À partir du mardi 15 mai et jusqu'à la fin du mois de juin, la Bibliothèque de Chaville met en place des horaires d'ouverture exceptionnels, réservés aux étudiants qui veulent travailler

sereinement et efficacement.

Attention, les places sont limitées à 25 étudiants : pensez à réserver par téléphone ou par courriel et présentez-vous dès l'ouverture (9h ou 13h). L'inscription s'effectue à la demi-journée (9h-12h et/ou 13h-15h). Toute sortie est définitive. ■

Inscription par téléphone au 01 41 15 99 10
ou par courriel bibliotheque@ville-chaville.fr

Sur place le jour même à 9h15,
dans la limite des places disponibles.

À partir du 15 mai : les mardis, jeudis et vendredis,
de 9h à 12h, et de 13h à 15h.

4^e JARDINADES DE CHAVILLE UN SAMEDI NATURE ET LUDIQUE EN FAMILLE

La Ville de Chaville vous convie à la 4^e édition des Jardinades, le 12 mai, dans les jardins de l'hôtel de ville, en collaboration avec l'association des Jardiniers de France. Semis, plantes, conseils de professionnels et animations attendent les petits et grands jardiniers.

Cette année encore, de nombreux exposants vous proposent une sélection de plantes en pot de qualité. Orchidées, bambous, palmiers et autres fruits exotiques, ou bulbes à planter vous-mêmes : vous n'aurez que l'embarras du choix !

Décoration d'art floral et artisanat d'art seront également au rendez-vous, tandis que le service Espaces verts de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest vous délivrera ses secrets. L'association des Jardiniers de France vous enseignera également ses "trucs et astuces". Sans oublier un grand troc de plantes l'après-midi.

Des animations ponctueront la journée. Besoin de vous ressourcer ? Profitez des séances gratuites d'initiation au tai chi, animées par Arnaud Semain, professeur de l'association Chavil'Gym. Les fins palais découvriront le talent culinaire d'Érik Maillard, qui a notamment travaillé au sein de grands restaurants

à New York. Le chef adaptera des recettes françaises dans l'esprit du Japon. Vous découvrirez ainsi le "sukyaki", un "pot-au-feu" japonais accompagné de gambas, ainsi qu'une soupe de fraise maison.

Des animations ludiques pour les enfants

Organisée par les accueils de loisirs de la Ville, une série d'animations permettra aux enfants de s'amuser et de découvrir le monde du jardin.

Les tout-petits pourront faire un tour sur le manège écologique, tandis que les enfants accrocheront leurs vœux sur un "arbre à souhaits", très populaire au Japon. Un concours de dessins sera organisé sur le thème "Le jardin du mois de mai". Les petits jardiniers en herbe pourront repoter des plantes aromatiques, puis déguster des fraises à 16h. Un atelier de confection de "boules de sons" en osier sera proposé pour les enfants, à

AU FORUM DES SAVOIRS LA BIBLE UNE GRANDE ŒUVRE LITTÉRAIRE

Au cours de ce cycle de trois conférences, Laurent Français, docteur en littérature, nous invite à lire - et à relire - la Bible en tant que texte littéraire. La Bible, texte sacré et livre de foi, philosophie en images et réservoir de rêveries, est aussi un chef d'œuvre de la littérature universelle qui mérite d'être exploré comme tel. Au cours de ce cycle de conférences, débuté l'an dernier, Laurent Français achèvera sa lecture de l'Ancien Testament et abordera celle du Nouveau. ■

Conférences les jeudis 3, 10 et 24 mai, à 18h30.

Renseignements et inscriptions au 01 41 15 99 11.

Plus d'infos sur le blog

<http://forumdessavoirs.chavilleblog.com>

CONCERT RENCONTRE DES HARPES DE GRAND PARIS SEINE OUEST

Les classes de harpe des Conservatoires se réunissent le temps d'un week-end pour préparer un concert original qui se tiendra le 13 mai, à l'Atrium. Un orchestre de 40 harpes, dirigé par Cédric Perrier, directeur du Conservatoire de Chaville, attend le public pour un spectacle étonnant.

Ce projet réunit les musiciens des Conservatoires de Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Sèvres et Vanves. Dans le cadre de la préparation à ce concert, les élèves harpistes assisteront à une classe de Maître animée par le harpiste de renommée internationale, Emmanuel Ceysson, soliste à l'Opéra de Paris.

Emmanuel Ceysson est également l'invité exceptionnel du concert du 13 mai, pour lequel il interprétera la *Petite Suite n° 2*, tirée de la *Suite espagnole pour piano* d'Isaac Albéniz, sur un arrangement pour orchestre de harpes et soliste de Stéphane Mège, élève au Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Entrée gratuite dans la limite des places disponibles.

Dimanche 13 mai, à 14h30, à l'Atrium de Chaville.



partir de 12 ans, et leurs parents !

Les animaux de la ferme seront également de la partie avec la présence de chèvres. Enfin, les gourmands pourront acheter beignets et soupe de pomme, ainsi que du miel. ■

Samedi 12 mai, de 10h à 18h.

dans les jardins de l'hôtel de ville.

Entrée libre.

Rens.: 01 41 15 40 22 ou 01 41 15 47 95.

Utilisez une application gratuite de votre smart phone pour accéder au programme des Jardinades de Chaville sur le site Internet de la Ville, via ce cryptogramme.



SISTER ACT UNE COMÉDIE MUSICALE SURPRENANTE À L'ATRIUM

La grande soirée du Conservatoire et d'Accords Majeurs aura cette année pour thème la comédie musicale avec la représentation de *Sister Act*, adaptation du film avec Whoopi Goldberg. 30 choristes et 30 instrumentistes vous proposeront un spectacle, tout en rires, émotions et surprises...



Dolorès Von Cartier est chanteuse dans un cabaret de Reno. Son petit ami Vince Laroqua fait abattre un homme sous ses yeux. Choquée, elle se rend à la police qui, pour la protéger, la cache dans un couvent. Les sœurs de Sainte Catherine vont voir leur paisible vie révolutionnée par l'arrivée de ce chef de chorale d'un nouveau genre...

Vous connaissez certainement le "pitch" de *Sister Act*, film à succès d'Émile Ardolino sorti en 1992, mais attendez-vous à être surpris par la version que vous interpréteront les élèves des classes de comédie musicale du Conservatoire, les choristes et l'orchestre d'Accords Majeurs, sous la baguette de Cédric Perrier.

En plus des chansons connues comme *Happy Day* ou *Follow Him*, vous décou-

vrerez l'adaptation en français de la version "comédie musicale" réécrite par Alan Menken.

Une adaptation "sur-mesure"

"J'ai adapté toutes les paroles afin que chaque participant – du plus jeune au plus âgé – trouve sa place dans le chant et sur scène", précise la metteur en scène. "Ce sont des rôles sur-mesure: Maguy, la doyenne du chœur, interprétera avec toute sa sagesse la mère supérieure, Jean-Philippe Monate, le président d'Accords Majeurs, jouera le tueur Vince Laroqua." Quant à Dolorès Von Cartier, chut, c'est une surprise...

Toiles professionnelles louées pour le décor, costumes prêtés par la Gaieté lyrique de Chelles, rien n'a été laissé au

hasard. "C'est aussi l'occasion pour l'orchestre d'aborder un autre répertoire avec, aux côtés des instruments classiques, des guitares basse et électrique, un synthé...", précise Cédric Perrier. "L'intrigue est drôle, pleine de vie et émouvante à la fois, comme la relation entre la chanteuse de cabaret et la mère du couvent. C'est moderne!"

Nul doute que ce spectacle vous donnera envie de monter sur scène et de rejoindre la chorale délirante de Sainte Catherine! ■

Quatre représentations à l'Atrium

Vendredi 1^{er} juin, à 14h30. Spectacle réservé aux seniors chavillois (inscriptions du 2 au 30 mai au 01 41 15 40 00).

Samedi 2 juin, à 20h30.

Dimanches 3 et 10 juin, à 15h.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 75.

LE DOPAGE EN QUESTION AU CAFÉ DU FORUM LE 9 JUIN

À la veille du Tour de France et des J.O. de Londres, la question du dopage revient à la Une de l'actualité.

Professeur agrégé du Val-de-Grâce, docteur en pharmacie, spécialisé en biochimie et toxicologie, François-Marie Pailler a exercé pendant 40 ans dans les hôpitaux. Également expert anti-dopage humain à l'Agence française de lutte contre le dopage, il s'intéresse au dopage depuis 1968. Pour lui, "malgré une réglementation pharmaceutique exigeante et justifiée, de la même façon qu'un fumeur peut passer de la classique cigarette au cannabis, puis aux drogues dures, l'automédication, en banalisant le médicament, crée un contexte favorable aux dopages amateur ou professionnalisé".

Dans notre société, le culte de la réussite pousse les individus à dépasser

leurs capacités physiques et, dans le milieu sportif professionnel, plusieurs raisons peuvent pousser les sportifs à se doper. Tout d'abord, une attente de performances de plus en plus forte de la part du public, d'autre part des enjeux financiers liés aux sponsors.

"Quoi qu'il en soit, il convient de rappeler que le dopage est dangereux pour la santé, notamment par usage d'androgènes, qui peuvent rendre stérile et conférer un aspect masculin aux femmes. Dans tous les cas, un bon équilibre nutritionnel devrait être capable d'apporter l'énergie nécessaire au quotidien et ainsi éviter le recours à une consommation injustifiée de médicaments." ■

Entrée libre.

Samedi 9 juin, à partir de 15h, à l'Atrium.

Rens: Sophie Brault au 01 41 15 99 11.

LES ÉCOLIERS S'EXPRIMENT GRÂCE À LA MJC!

• "Carrefour d'expression": la nouveauté de 2012!

Le "Carrefour d'expression" fait son entrée à Chaville le vendredi 11 mai. Ce nouveau projet est destiné aux élèves de CM2. À travers six supports de mise en pratique (quiz culturel, improvisation, confection, jeux d'expression, caméra, écriture) réalisés par les enseignants et les partenaires de la MJC, les enfants joueront la comédie tout en voyageant à travers les contes.

• Rallye écologie et développement durable

Les CE2 se mobilisent pour l'eau et les énergies. Le vendredi 25 mai, les écoliers chavillois parcourront à nouveau la ville pour résoudre les six énigmes concoctées par leurs enseignants et les partenaires de cette 4^e édition du Rallye éco.

Grâce à des animations, des spécialistes de ces thèmes montreront aux élèves qu'ils peuvent agir dès aujourd'hui en éco-citoyens et en profiter pour sensibiliser leurs parents et leur entourage à cette problématique...

L'ATELIER D'ARTS PLASTIQUES ET DE GRAVURE DE CHAVILLE DANS LES PAS DE DUNOYER DE SEGONZAC À L'ATRIUM DU 9 AU 20 JUIN

Cette année, les élèves de l'Atelier ont tenu à rendre hommage au peintre André Dunoyer de Segonzac (1884-1974) en présentant des travaux librement inspirés de ses œuvres. Des photographies du peintre retraceront sa vie à Chaville.

Créé en octobre 2008 à l'initiative de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, et dirigé par Catherine Cunéo d'Ornano, l'Atelier d'arts plastiques et de gravure contribue à la formation culturelle et artistique des Chavillois.

Il propose un enseignement général des différentes techniques propres aux arts plastiques : aquarelle, peinture à l'huile, gravure, monotype, pastel, un cours d'histoire de l'Art et un cours de Morphologie humaine d'après modèle vivant. Pour les plus jeunes, ces cours assurent une préparation efficace aux concours d'entrée dans les Écoles nationales supérieures d'arts (ENSBA, ENSAD, Arts Appliqués...).

Pour Catherine Cunéo d'Ornano, "cette exposition est un hommage rendu au peintre André Dunoyer de Segonzac, par un ensemble de travaux réalisés pendant l'année par les élèves des différents cours". La petite nièce du peintre

apporte son soutien à cette manifestation en prêtant de nombreux documents.

La force de peindre et de graver

Né à Boussy-Saint-Antoine le 7 juillet 1884, André Dunoyer de Segonzac vécut à Chaville dès son enfance et jusqu'à la fin de ses jours. En 1908, il loue la maison de son ami Signac à Saint-Tropez, peignant et gravant sur le motif : paysages, portraits, scènes de vie, intérieurs...

Artiste de réputation internationale, il fut l'ami de nombreux écrivains tels que Guillaume Apollinaire, Max Jacob, Colette, André Gide, Cocteau et de peintres tels que Raoul Dufy, Vlaminck, Vallotton, Derain...

Pour le célèbre critique d'art du journal *Le Monde*, Claude-Roger Marx : "Segonzac offre l'exemple tonique et bienfaisant d'une force égale à elle-



même et d'un débit constant comme celui des grands fleuves tranquilles que rien ne saurait détourner de leurs cours".

Cette exposition nous invite à découvrir la richesse d'un vrai dialogue entre l'œuvre d'un grand peintre du XX^e siècle et les audacieuses interprétations des élèves de l'Atelier. ■

Exposition du 9 au 20 juin à l'Atrium, salle André Dunoyer de Segonzac.

Ouvert tous les jours, de 14h à 19h.

Rens : Catherine Cunéo d'Ornano au 01 47 09 90 37 ou 01 41 15 18 23.



LA LUDOTHÈQUE DE LA MJC FÊTE LES JEUX LE 26 MAI !

La ludothèque de la MJC vous convie à un après-midi portes ouvertes, le samedi 26 mai, de 14h à 18h. N'hésitez pas à venir découvrir cet espace avec vos enfants, dans le cadre de la Fête du jeu, qui se déroulera dans toute la France. À cette occasion, la MJC dédiera plusieurs espaces aux enfants et aux familles :

- jeux symboliques, aussi appelés jeux d'imitation (dînette, bricolage, petites voitures) avec des espaces de jeu cloisonnés et décorés, pour développer l'imaginaire ;
- jeux de société en famille : jeux d'assemblée, de réflexion

et de coopération ;

- jeux de construction : Kapla, Lego, K'nex et Meccano, développant habileté et réflexion ;

- jeux de société pour les plus grands : jeux de stratégie, de lettres, de cartes et jeux de plateau.

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee.fr

MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad.

Rens. : 01 47 50 23 93.

ELEPHANT MAN AU CLUB DU CINÉMA LE 3 MAI À L'ATRIUM

Elephant Man est un film à part dans la carrière de David Lynch. Il décrocha malgré tout huit nominations aux Oscars. C'est une adaptation romancée de la vie de Joseph Merrick, surnommé "elephant man" du fait de ses nombreuses difformités.

À Londres en 1884, un jeune chirurgien découvre par hasard dans une fête foraine un homme au corps et au faciès horriblement déformés, exhibé comme un monstre. Découvrant peu à peu sa personnalité, le chirurgien va s'attacher à cet être incroyablement sensible,

intelligent et assoiffé d'amour. Faisant référence à *Freaks* de Tod Browning, *Elephant Man* nous plonge dans une ambiance étrange aux antipodes du film hollywoodien classique. ■

Tarif unique : 5 €

Jeu 3 mai, à 20h30, à l'Atrium.

En bref

> Couleurs du paysage

Souvenirs de lumières, émotions de voyages... La palette des couleurs des tableaux d'Annick Gomont lui permet de raviver les sensations intériorisées devant la nature et au fil de ses voyages.

DU MERCREDI 2 MAI AU MARDI 5 JUIN.

DANS LE HALL DE L'HÔTEL DE VILLE.

DE 8 H 30 À 12 H ET DE 13 H 30 À 17 H 30. FERMÉ LE MARDI MATIN.

> "Prix Atrium" des gagnants du salon des Amis des Arts

Les deux gagnants du prix Atrium décerné lors de l'exposition du salon des Amis des Arts 2011, Véronique Le Forestier (peintre) et Patricia Maze (sculpteur), présentent leurs œuvres

DU MERCREDI 2 AU DIMANCHE 13 MAI.

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

Ouvert tous les jours, de 14 h à 20 h.

> Exposition de peinture

Alexandra Bayo exposera ses œuvres,

DU MERCREDI 16 AU DIMANCHE 27 MAI, DE 14 H À 20 H.

DANS LES COURSIVES DE L'ATRIUM.

> Lectures en anglais

Organisées par l'association Amitiés internationales et Jumelages de Chaville.

• **SAMEDI 12 MAI, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM:**

Présentation d'un livre à choisir par le groupe;

• **SAMEDI 9 JUIN, DE 10 H À 12 H, À L'ATRIUM:**

Suggestion de lectures pour l'été et préparation de la saison 2012-2013.

> Rejoignez Les Amis du livre

• **JEUDI 3 MAI,** voyage au château de Courances et visite de la maison de Cocteau à Milly-la-Forêt;

• **VENDREDI 25 MAI, À 14 H 30, À L'ATRIUM:**

Le cheval qui lisait avec ses narines sera présenté par son auteur François Brune, suivi par une sélection de coups de cœur.

Rens. : Suzanne Chapeau au 01 47 50 05 01.

> Cours d'histoire de l'art

Le conférencier Ambrogio Galbiati donnera quatre cours d'histoire de l'art, à l'Atrium, sur les thèmes suivants :

• "Giorgio de Chirico", **LUNDI 14 MAI, DE 19 H À 21 H;**

• "La peinture européenne au XVIII^e siècle", **LUNDI 21 MAI, DE 19 H À 21 H;**

• "Peinture de l'après-guerre

aux États-Unis", **LUNDI 11 JUIN, DE 19 H À 21 H;**

• "Peinture de l'après-guerre en Europe", **LUNDI 18 JUIN, DE 19 H À 21 H.**

Rens. : Atelier d'arts plastiques et de gravure; Catherine Cunéo d'Ornano au 01 41 15 18 23.

PRIX CHAVILLE EN LIVRES 2012... SUSPENS DÉVOILÉ LE 12 MAI!

Le 12 mai prochain, à l'Atrium, le rideau sera levé sur le lauréat de l'édition 2012 du prix Chaville en livres.

Ce prix, créé en 2006 à l'initiative de la Bibliothèque municipale, est attribué chaque année par un jury de jeunes gens, passionnés de littérature, habitant Chaville et les environs.



Chaville en livres est un prix littéraire attribué par un jury de jeunes lecteurs chavillois - ou scolarisés à Chaville - âgés de 14 à 18 ans.

Grâce à leurs enseignants et aux documentalistes, le collègue Jean Moulin et l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve sont des relais dynamiques de cette opération. "Ils repèrent les jeunes intéressés par la démarche; sans eux, ça ne marcherait pas", explique Aurélie Morel, qui pilote le projet à la Bibliothèque.

Chaque année, les bibliothécaires pré-sélectionnent une vingtaine d'ouvrages d'auteurs français contemporains

parus en cours d'année ou au cours de l'année précédente. Puis, ils soumettent six livres à la sagacité du jury qui se réunit une fois par mois, le jeudi à 18 h 15 à la bibliothèque.

Les discussions sont souvent rudes. Chacun défend son auteur, argumente, exerce son esprit critique. La dernière séance est consacrée au vote du jury. Les bibliothécaires procèdent alors au dépouillement des votes et le nom du lauréat est tenu secret jusqu'à la remise du prix. ■

La cérémonie de clôture aura lieu samedi 12 mai, à 17 h 30, à l'Atrium.

JOURNÉE D'ABONNEMENT DE L'ATRIUM ET DU FORUM DES SAVOIRS

La journée d'information et d'abonnement aux spectacles de l'Atrium et aux conférences du Forum des savoirs, pour l'année 2012-2013, aura lieu le samedi 9 juin prochain, de 13 h à 19 h, à l'Atrium de Chaville (3, parvis Robert Schuman).

UNE TOUCHE D'HUMOUR POUR FINIR LA SAISON À L'ATRIUM **SOPHIA ARAM** *CRISE DE FOI*

Pour assurer son Salut, Sophia Aram s'est convertie aux trois grandes religions monothéistes. Elle nous promène dans le monde délirant de la foi. De la création à l'apocalypse, Sophia revisite les textes en s'interrogeant librement : Moïse avait-il inventé le premier iPad? Jésus est-il mort du tétanos? Peut-on embrasser son mari s'il a mangé du saucisson?

En partenariat et au profit du Secours populaire français. ■

Jeudi 10 mai, à 20 h 45, à l'Atrium.

Renseignements et réservations au 01 47 09 70 70.



© FRANK GANGEMI

RENCONTREZ FRANÇOIS BÉGAUDEAU À LA BIBLIOTHÈQUE

> L'Heure du conte

LES MERCREDIS, À 10H30, dans la section Petite enfance (sauf vacances scolaires).

> Atelier web

VENDREDIS 4 MAI ET 1^{er} JUIN, DE 14H À 16H.

Inscription indispensable, places limitées.

> Les rendez-vous des p'tits bouts

SAMEDI 5 MAI ET 2 JUIN (VOTE), À 10H30.

EN SECTION JEUNESSE.

> Prix des Incorruptibles: le vote!

SAMEDI 12 MAI, DE 10H À 17H.

EN SECTION JEUNESSE.

> Rencontre avec François Bégaudeau

François Bégaudeau est écrivain, cinéaste, acteur... Ses derniers ouvrages: *Tu seras écrivain, mon fils* (essai), *Au début* (nouvelles), *Le foie* (théâtre), *L'invention du jeu* (album illustré pour la jeunesse). Il est le co-scénariste du film *Entre les murs* (Palme d'or au Festival de Cannes 2008), dans lequel il a joué.

MARDI 15 MAI, À 20H30.

> La Bibliothèque au marché

DIMANCHE 27 MAI, DE 9H À 12H30, SUR LE MARCHÉ DE CHAVILLE (1403, AVENUE ROGER SALENGRO).



© C. HELIE

> La Bibliothèque dans les jardins

Un bibliothécaire s'installe avec le "Triporteur à livres" le mercredi, de 15h30 à 17h30, dans un espace vert de Chaville.

• MERCREDI 16 MAI: SQUARE DES CRÉNEAUX, AVENUE ROGER SALENGRO;

• MERCREDI 23 MAI: SQUARE DU DOISU, RUE DU GROS CHÊNE;

• MERCREDI 30 MAI: JARDIN DE L'ANCIENNE ACADEMIE DES BEAUX-ARTS, RUE CARNOT;

• MERCREDI 6 JUIN: SQUARE DES CRÉNEAUX. ■

Pour tous renseignements sur ces événements, contactez la bibliothèque au 01 41 15 99 10, par courriel a.morel@ville-chaville.fr ou consultez le site Internet www.bm-chaville.fr

DANSEZ, JOUEZ ET AMUSEZ-VOUS À LA MJC DE LA VALLÉE!

> Soirée soupe

VENDREDI 4 MAI, À 20H30.

Participation libre. Bol de soupe à 3 €; formule à 6,50 € (soupe, dessert, boisson).

> MJC Family Hearts Club Band

Venez écouter les élèves des cours de musique reprendre les plus grands standards du rock'n'roll, découvrir les groupes du studio de répétition ou encore partager la scène avec votre voisine de palier. Pour les musiciens: pensez à prendre vos instruments pour le bœuf de fin de soirée!

SAMEDI 5 MAI, À 20H30. Entrée libre.

> Jeunesse: les samedis de la Maison d'à côté

En mai, tous les samedis après-midi, les 11-15 ans iront parcourir les bois avec des grands jeux, des balades en vélos ou des parcours d'orientation. Les rendez-vous auront lieu au "Jardin d'à côté".

SAMEDI 5, 12, 19 ET 26 MAI, DE 14H À 18H.

Accès libre. Inscriptions par courriel à jeunesse@mjcdelavallee.fr

> Soirée Zumba

Soirée exceptionnelle animée par trois professionnels de la Zumba.

SAMEDI 12 MAI, DE 19H À 23H.

Inscription à partir du lundi 30 avril.

Tarifs: 10 € pour les adhérents;

15 € pour les non-adhérents.



> Stage de danse orientale

Danse rituelle égyptienne, pour tous niveaux.

DIMANCHE 13 MAI, DE 10H À 12H.

Inscription à compter du lundi 30 avril. Tarifs: 15 € pour les adhérents; 20 € pour les non-adhérents.

> Café Jeux de la MJC

L'équipe de la ludothèque de la MJC organise la dernière soirée Café Jeux de la saison. Les ludothécaires vous présentent une nouvelle sélection de jeux de société. Profitez-en pour venir essayer différents jeux en famille!

VENDREDI 1^{er} JUIN, DE 19H30 À 22H.

Gratuit. Inscriptions dès le mercredi 23 mai à la MJC de la Vallée.

> Les Pirates

Ils reviennent pour partager leurs aventures avec vous, au nom de l'humour et de la tendresse. Donnez-leur un thème, ils vous en feront de drôles d'histoires!

SAMEDI 2 JUIN, À 20H30.

Entrée: 5 € ■

Plus d'infos sur ces événements sur le site Internet www.mjcdelavallee.fr
MJC de la Vallée, 47, rue de la Bataille de Stalingrad. Rens.: 01 47 50 23 93.

UNE MANIFESTATION OUVERTE À TOUS FAMILLES, SPORTIFS ET AMOUREUX DE LA NATURE !

SAMEDI 30 JUIN ET DIMANCHE 1^{er} JUILLET 2012, DE 10 H À 19 H. COMPLEXE SPORTIF MARCEL BEC DE MEUDON

Organisé par la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest, le Festival des Sports de Nature a pour ambition d'associer sport et nature, goût de la performance et développement durable. Les sept villes de Grand Paris Seine Ouest (Boulogne-Billancourt, Chaville, Issy-les-Moulineaux, Meudon, Sèvres, Vanves et Ville-d'Avray) se sont associées pour faire de cet événement le grand rassemblement sportif et familial de l'Ouest parisien. Une trentaine d'associations – sportives, culturelles et environnementales – situées sur le territoire de la Communauté d'agglomération sont partenaires de cette manifestation de grande ampleur. Plus de 300 bénévoles participent à l'organisation de cette 3^e édition.

Le Village animations : des activités gratuites pour petits et grands (dès 3 ans)

Ce Village offre des espaces pour l'animation sportive (poney, segway, ludothèque, escalade et tyrolienne, roller, tir à l'arc, accrobranche, VTT, parcours aventure, kayak...) et la sensibilisation à l'environnement et au développement durable (ferme pédagogique, tri des déchets, énergies renouvelables...). Une animation "Petits sportifs" sera organisée par le Comité départemental olympique et sportif, au sein du Village. Un espace "Forme / Bien-être" sera proposé aux adultes avec gym, tai chi, massages et boxe française.

Village ouvert de 10h à 19h. Animations gratuites! Buvettes sur place.

La piscine extérieure de 450 m²!

Les familles pourront s'y baigner et s'initier au kayak. Une pataugeoire pour



Festival des Sports de Nature

3^e édition

Samedi 30 juin et dimanche 1^{er} juillet 2012
Complexe sportif Marcel Bec à Meudon - Entrée gratuite

www.agglo-gpso.fr N° Vert 0 826 10 10 21



BOULOGNE-BILLANCOURT
CHAVILLE
ISSY-LES-MOULINEAUX
MEUDON
SEVRES
VANVES
VILLE-D'AVRAY

les tout-petits et une aire de pelouse aménagée pour la détente et le pique-nique seront également installées. Accès gratuit les 30 juin et 1^{er} juillet.

Le Parcours Sport Nature en famille

Découvrez un parcours, dans la forêt de Meudon, alliant sports de pleine nature et quiz sur le développement durable.

Parcours gratuit.

Dimanche 1^{er} juillet. Départs libres de 10h à 16h30.

Plus d'infos au 01 41 15 99 50.

La randonnée VTT

La Communauté d'agglomération propose, en partenariat avec le Sèvres-Chaville VTT, une randonnée VTT gratuite de 20 km dans la forêt de Meudon au départ du complexe sportif Marcel Bec.

Dimanche 1^{er} juillet, de 10h à 12h.

Inscription obligatoire sur le site www.agglo-gpso.fr

Nouveauté : la Rando équestre de Grand Paris Seine Ouest!

Environ 200 cavaliers participeront à cet événement, samedi 30 juin. En début d'après-midi, ils passeront par le complexe sportif Marcel Bec. Une grande parade à ne pas manquer!

Cinq compétitions sportives pour les licenciés des clubs

- Le Trail du Muguet de 21 km et la Course nature de 10 km
- Le tournoi de handball
- Le tournoi de volley-ball
- Nouveautés de cette 3^e édition: le tournoi de badminton loisir et le tournoi de rugby à 7 pour les jeunes. ■

Plus d'infos dans le prochain numéro de *Chaville Magazine*. Toutes les infos sur le Festival des Sports de Nature sont sur le site www.agglo-gpso.fr

SÈVRES-CHAVILLE VTT LE PLAISIR DU VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Depuis 1994, Sèvres-Chaville VTT propose chaque semaine à ses adhérents des sorties en forêt, alliant convivialité et plaisir mais aussi prudence, connaissance de son matériel et apprentissage de l'orientation. Pour les amateurs de tout terrain, le club encadrera une rando le 1^{er} juillet prochain à l'occasion du Festival des Sports de Nature.



“Lorsque nous organisons des sorties pour nos licenciés, j’insiste sur un principe essentiel: il faut pouvoir rentrer, aussi bien physiquement que mécaniquement.” D’emblée, Claude Ausserré, le président-fondateur du Sèvres-Chaville VTT donne le ton.

Pour les 70 adhérents du club – affilié à la Fédération française de cyclisme (FFC) – le maître-mot est donc la préparation. Dès l’École de VTT, homologuée FFC et ouverte aux enfants à partir de 8 ans jusqu’à 14 ans, les éducateurs titulaires d’un brevet fédéral préparent les jeunes vététistes à être autonomes.

Apprentissage et pédagogie

Savoir réparer son vélo en cas de casse (crevaisin, saut de chaîne, problème de dérailleur...), mais aussi savoir se repérer en forêt, comme lire les indications apposées sur les arbres, être attentif aux bruits alentour: l’accent est mis sur la pédagogie. “Nous ne préparons pas les enfants à la compétition”, insiste Claude Ausserré.

“Tous les mercredis, à partir du stade de la Mare Adam dans la forêt de Meudon, nous proposons des séances de deux heures et demi environ; le nombre de kilomètres varie en fonction de l’âge des

enfants, que nous répartissons en deux groupes, mais aussi en fonction de la météo: nous pouvons faire jusqu’à 30 km avec les plus grands”, précise le président du club. Et bien sûr, le casque est obligatoire pour tous!

Côté encadrement, un éducateur “fait la trace” (il emmène le groupe), tandis qu’un autre joue le rôle de “serre-file” en se tenant à l’arrière du peloton.

Une sécurité que les adhérents – adolescents et adultes – retrouvent également lors des sorties encadrées du samedi, de 10h à 12h30, toujours à partir du stade de la Mare Adam. “Les sorties du club du dimanche matin sont plus libres: nous partons pour une plus longue balade, d’environ 40 km.”

Le club partenaire du Festival des Sports de Nature

Depuis le dernier trimestre 2011, des randonnées gratuites sont également proposées par la Communauté d’agglomération Grand Paris Seine Ouest, en partenariat avec Sèvres-Chaville VTT, aux habitants des sept villes de GPSO, au départ du complexe sportif Marcel Bec de Meudon.

Une randonnée sera d’ailleurs encadrée par les bénévoles du club le dimanche 1^{er} juillet, de 10h à 12h, dans le cadre de la 3^e édition du Festival des Sports de Nature. “Il s’agit d’un parcours d’initiation de 20 km, ouvert à tous; les enfants à partir de 8 ans doivent être accompagnés d’un adulte”, précise Claude Ausserré. Les inscriptions se font via le site Internet www.agglo-gpso.fr. Tous en selle! ■

Rens.: Claude Ausserré au 06 64 46 53 05
ou 09 71 22 79 53, par courriel sevresvtt@orange.fr
Plus d’infos sur le site www.sevresvtt.com

En bref

> Le Jaguar Boxe a du punch!

Les titres n’en finissent pas de pleuvoir pour le Jaguar Boxe 92! Frédérique Sobella a brillamment terminé sa saison avec le titre de championne de France A de kick-boxing des moins de 56 kg. De son côté, Marie-José Elana est devenue championne de France Espoir de kick-boxing, dans la catégorie des moins de 70 kg. Chez les hommes, Ahmed Ferradji est vice-champion de France junior de kick-boxing des moins de 57 kg. Félicitations aux médaillés!

> “Vacances jeunesse & sport” cet été

Vous avez **JUSQU’AU VENDREDI 15 JUIN** pour pré-inscrire vos enfants aux activités proposées par le service Jeunesse & Sport de la mairie pendant les vacances d’été.

Le programme complet des “Vacances jeunesse et sport” sera disponible sur le site Internet www.ville-chaville.fr à partir du lundi 4 juin. Rens.: 01 41 15 99 53 ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> En route pour l’aventure!



Le service Jeunesse & Sport de la Ville organise un “Raid Aventure” du 17 au 21 juillet, en Haute-Savoie. Ce séjour est ouvert aux 11-17 ans. Attention, les places sont limitées! Alors, ne tardez pas: vous avez **JUSQU’AU SAMEDI 2 JUIN** pour vous pré-inscrire.

Rens.: 01 41 15 99 53
ou par courriel jeunesse@ville-chaville.fr

> Inscriptions à l’École des Sports

Les inscriptions à l’École des Sports pour l’année 2012-2013 auront lieu à la rentrée de septembre.

Plus d’infos dans le prochain numéro de *Chaville Magazine*, à paraître au mois de juin.

La section "mini-bad" de l'association Les Volants de Chaville connaît déjà un beau succès depuis sa création en 2010. *Chaville Magazine* est allé à la rencontre des "baby-joueurs" et des animateurs du club, lors d'une séance dynamique et ludique !



"MINI-BAD" DE L'ÉNERGIE À REVENDRE !

Samedi matin, 9h, au gymnase Alphonse Halimi. Une joyeuse effervescence règne autour des filets de badminton installés pour la séance de "mini-bad". Dans la bonne humeur et avec énergie, l'échauffement commence, sous la houlette de Marie-Jeanne, Vincent et Anaïs, animateurs du club.

"Depuis cette année, nous accueillons 13 enfants, de 4 ans et demi à 7 ans", précise Marie-Jeanne Boulanger, également présidente de l'association Les Volants de Chaville. "Une belle complicité s'est instaurée avec les enfants, qui s'amuse à faire la course avec nous et participent aussi à l'installation et au rangement des différents ateliers."

Des ateliers ludiques et adaptés

Basé essentiellement sur la motricité et la coordination, l'entraînement est composé de courts ateliers ludiques: déplacements à cloche-pied, en pas chassés, course en arrière... "Ces exercices leur apprennent à bien se déplacer et se positionner sur le terrain", explique Marie-Jeanne. "Nous sommes ravis: ils ont beaucoup progressé depuis les premières séances!"

Coupée par des pauses régulières pour boire, manger et récupérer, la séance se poursuit – dans une deuxième partie – par des ateliers avec les raquettes. Les plus petits (de 4 et 5 ans) et les plus grands (6-7 ans) suivent ainsi des exercices adaptés à leur âge et à leur taille.

"Du fait des nouveaux temps de travail à l'école, nos enfants bénéficient de plus de temps libre et les associations chavilloises, comme Les Volants de Chaville, ont fait preuve d'un esprit d'initiative et d'ouverture en proposant de nouvelles sections aux plus petits", se réjouit Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport.

Et à voir les adeptes du "mini-bad" courir et jouer pendant une heure et demi, avec de l'énergie à revendre, on se dit que le badminton chavillois a de beaux jours devant lui... ■

Rens.: Marie-Jeanne Boulanger au 06 85 68 85 25,
par courriel chavillebad@gmail.com
Plus d'infos sur le site Internet www.chavillebad.fr

CHAVILLE TIR À L'ARC UN TOUT NOUVEAU MUR DE TIR

Après 16 ans de bons et loyaux services, un nouveau mur de tir à l'arc a été dévoilé le 11 avril dernier, au gymnase Colette Besson, lors d'une inauguration organisée par Chaville Tir à l'arc, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville, de Michel Bès, maire adjoint délégué au Sport, de maires adjoints et de conseillers municipaux. Après une volée de flèches tirée par les archers sur des blasons ornés de balcons, les participants se sont initiés à ce sport en bénéficiant des conseils avisés de l'entraîneur Guillaume Humetz et des formateurs bénévoles du club. Intégralement financé par la municipalité, ce nouveau répond mur aux normes

imposées par la Fédération française de tir à l'arc et permet de faire tirer un minimum de 22 archers simultanément lors des entraînements.

Les prochains rendez-vous du club

L'association vous invite à découvrir ses activités, à l'occasion d'une journée "Portes ouvertes" le dimanche 10 juin, de 14 h à 18 h, au jardin d'Arc (entrée gratuite).

Nouveauté de la saison 2012-2013: le club ouvrira un cours dédié aux jeunes à partir de 10 ans (révolus) le mercredi après-midi.

Un stage de découverte du tir à l'arc



sera organisé du 27 août au 31 août, de 15 h à 17 h, au jardin d'Arc (à partir de 10 ans révolus). ■

Date limite d'inscription: 30 juin.

Tarif: 60 € pour la semaine.

Renseignements et inscriptions: Bénédicte Cardin
au 06 60 24 61 98, par courriel bcardin@wanadoo.fr

Plus d'infos sur le site www.chavilletiralarc.com

VACANCES D'ÉTÉ 2012 ET RENTRÉE SCOLAIRE 2012-2013 PENSEZ AUX INSCRIPTIONS!

L'année scolaire ne touche pas encore à sa fin qu'il est déjà temps de penser aux vacances d'été... et à la rentrée de septembre prochain! *Chaville Magazine* vous propose un récapitulatif des inscriptions à ne pas manquer.

Été 2012: accueils de loisirs et séjours à Bar-sur-Seine

L'ensemble des accueils de loisirs seront ouverts jusqu'au 23 juillet, sauf les accueils du Muguet et de Paul Bert. Après cette date, au moins un centre maternel et un centre élémentaire resteront ouverts en permanence, de façon à assurer la continuité de l'accueil des enfants.

Cet été, deux séjours sont prévus à Bar-sur-Seine: du 9 au 13 juillet et du 16 au 20 juillet pour les enfants d'âge maternel; du 9 au 20 juillet et du 23 juillet au 3 août pour les enfants d'âge élémentaire.

Attention, l'attribution des places se fera par ordre d'arrivée.

Inscriptions périscolaires 2012-2013

Les inscriptions à la restauration scolaire, aux accueils du matin et du soir, à l'étude



surveillée et aux accueils de loisirs du mercredi se renouvellent tous les ans. Pour l'année 2012-2013, ces inscriptions se feront jusqu'au vendredi 25 mai. Le dossier est disponible en mairie au Pôle accueil services, sur le site www.ville-chaville.fr (rubrique "Vos enfants") et sur le Portail famille http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance Attention, les dossiers incomplets ne seront pas enregistrés et les dossiers hors délai seront inscrits en liste d'attente. ■

Rens.: Pôle Accueil Services au 01 41 15 40 00
ou par courriel activites_famille@ville-chaville.fr

LES DATES À RETENIR

	Début des inscriptions	Fin des inscriptions
Vacances d'été dans les accueils de loisirs de Chaville	Lundi 21 mai 2012	Vendredi 8 juin 2012
Séjours d'été à Bar-sur-Seine	Lundi 21 mai 2012	Jusqu'à épuisement des places et au plus tard le vendredi 8 juin 2012
Accueils de loisirs du mercredi 2012-2013	Depuis le 2 avril 2012	Vendredi 25 mai 2012
Rentrée 2012 (périscolaire)	Depuis le 2 avril 2012	Vendredi 25 mai 2012

Attention: toutes ces dates sont impératives!

PONT DE L'ASCENSION DANS LES ÉCOLES ET ACCUEILS DE LOISIRS

Les enfants auront école le mercredi 16 mai en échange du vendredi 18 mai, libéré pour le pont de l'Ascension.

Tous les accueils de loisirs seront donc fermés le mercredi 16 mai.

Un accueil sera assuré le vendredi 18 mai pour recevoir les enfants chavillois dont les parents travaillent.

Un accueil de loisirs mixte (élémentaire et maternel) sera ouvert à Paul Bert-Pâquerettes.

MON BOUT'CHOU ENTRE EN CRÈCHE COMMENT L'INSCRIRE ?

Des commissions de mai à septembre

Les commissions d'attribution des places se réunissent de début mai à mi-juin. Avant la fin du mois de juin, les familles ayant fait une demande recevront un courrier officiel de la Ville, les informant de la réponse donnée à leur dossier.

Les enfants qui ne bénéficient pas de place seront alors inscrits sur une liste

d'attente. Pour les bébés nés en juin, juillet et août, une autre commission se tiendra courant septembre.

Une attribution selon des priorités légales

Lors des commissions de placement, des critères précis d'attribution doivent être respectés: en premier lieu, les priorités légales, dans le cadre de la

protection de l'enfance, puis, par ordre d'importance, le handicap ou la pathologie de l'enfant ou de sa mère, les grossesses multiples ou très rapprochées... ■

À noter: le coupon-réponse joint au courrier qui vous a été envoyé devra parvenir au service Petite enfance de la Ville jusqu'au vendredi 4 mai inclus.

Rens.: Virginie Verthy au 01 41 15 47 75 ou par courriel v.verthy@ville-chaville.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE LES BONS RÉFLEXES DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Les enfants de l'accueil de loisirs Ferdinand Buisson ont suivi des ateliers de sensibilisation à la sécurité routière, les 7 et 14 mars derniers. Les enfants (de la grande section de maternelle au CM2) ont profité d'une pédagogie adaptée à leur niveau, avec l'implication de l'Association française de sécurité routière. Le dvd *Tom et Lila* sur la route a permis aux enfants d'apprendre à s'équiper avant de faire du vélo et à rester prudents sur la route.

Les enfants ont également participé à des ateliers ludiques: fabrication de panneaux routiers, d'un jeu de mille bornes et d'un parcours pour petites voi-



tures, sans oublier la création d'une comptine à destination des tout-petits. Enfin, des exercices pratiques en roller et en trottinette ont permis aux plus sportifs de s'entraîner à freiner, à conserver l'équilibre et à bien anticiper les dangers sur la chaussée.

L'accueil de loisirs de Ferdinand Buisson a également invité les enfants du centre Paul Bert, le 11 avril dernier, pour un après-midi de jeux et de sensibilisation au respect de la sécurité routière. Code de la route, tournoi de courses automobiles sur console et voitures télécommandées ont notamment familiarisé les enfants aux enjeux de la route. ■

En bref

> Pass Hauts-de-Seine : le passeport loisirs des collégiens

Le Pass Hauts-de-Seine est une aide de 70 € destinée aux collégiens du département, afin qu'ils puissent pratiquer des activités culturelles, artistiques ou sportives dans leur ville. Pour en bénéficier, il faut être élève de 6^e, 5^e, 4^e ou 3^e et résider dans les Hauts-de-Seine à la rentrée de 2012-2013. Ce Pass est également ouvert aux élèves des établissements spécialisés. Inscription gratuite sur Internet à partir du 1^{er} juin.
Rens.: 01 41 57 89 65 ou sur le site <http://pass.hauts-de-seine.net>

> Le Portail famille à votre service

Vous souhaitez effectuer vos démarches administratives 7j/7 et 24h/24 et recevoir des alertes sur les périodes d'inscription ? Connectez-vous au Portail famille sur Internet et gérez votre compte famille, depuis chez vous. Le Portail famille vous permet de visualiser les activités de vos enfants et de les pré-inscrire, notamment aux accueils de loisirs lors des vacances scolaires. Vous pouvez aussi payer en ligne, de façon sécurisée, certaines prestations, et consulter l'historique de vos factures. À noter, il est toujours possible de régler vos prestations par chèque, carte bleue, ticket CESU, espèces ou virement automatique.
http://famille.ville-chaville.fr/net_enfance

BALADE DES MÉTIERS "UN JOUR JE SERAI BOULANGER!"

Les écoliers chavillois d'une classe de CE2 de Paul Bert, des classes de CM2 des écoles Anatole France et Ferdinand Buisson, et les 4^e de l'Institut Saint-Thomas de Villeneuve rencontreront les commerçants de la ville les 29 et 31 mai, ainsi que le 1^{er} juin, afin de découvrir un large éventail de métiers.

Dans le cadre de ce projet pédagogique mené par la Ville, en collaboration avec l'Association des commerçants et des

artisans de Chaville, les élèves parcourront la ville tout en répondant à un quiz, pour découvrir de nouveaux métiers de façon ludique.

"Boulangier, fleuriste, coiffeur, mécanicien, services à la personne ou encore photographe sont des métiers peu connus des jeunes", explique Benoît Houlon, manager de Ville. La "Balade des métiers" permettra aux élèves de découvrir "l'envers du décor" et, pourquoi pas, de susciter des vocations ! ■

LES CLOCHES SONT PASSÉES À CHAVILLE...

Les petits Chavillois sont repartis de la chasse aux œufs, organisée dans les jardins de la mairie le 11 avril dernier, avec des chocolats plein les mains et les poches ! Nul doute que les œufs et autres figurines ont été engloutis dès le soir même...



VMEH 92 UNE ASSOCIATION AU CHEVET DES PATIENTS

L'Association pour la visite des malades dans les établissements hospitaliers des Hauts-de-Seine (VMEH 92) organise notamment des visites à l'Hôpital intercommunal de Sèvres-Chaville-Ville d'Avray et à la maison de retraite Jean Rostand de Sèvres. *Chaville Magazine* a rencontré Ann-Peggy, une bénévole chavilloise.

Calme et patiente, Ann-Peggy rend visite aux seniors hospitalisés ou résidant en maison de retraite depuis un an et demi, dans le cadre de l'association VMEH 92. "Je me souviens d'une dame de 102 ans, pétillante et pleine de vie. Nous avons discuté longuement, ma présence lui a fait du bien", confie cette bénévole chavilloise de 33 ans.

Formés par cette même association, 220 bénévoles comme Ann-Peggy consacrent au moins un après-midi par semaine à des visites, auprès des patients dans les hôpitaux. L'association rend également visite aux seniors dans les maisons de retraite et les centres de long séjour. VMEH 92 propose aussi des animations et ateliers : jeux de société, tricot, manucure, sorties pédestres en ville et goûters d'anniversaire.

Apporter du réconfort

VMEH 92 poursuit des objectifs multiples : apporter chaleur humaine et réconfort aux patients les plus isolés, par des visites régulières, mais également combattre la solitude et l'anxiété de ceux qui sont séparés de leur famille ou de



leurs amis et se sentent déracinés. "Les bénévoles s'efforcent également de redonner l'espoir et le courage de se battre aux patients qui "baissent les bras" face à la maladie", explique Pierre Monnet, président de l'association au niveau départemental.

L'accompagnement des patients s'effectue également grâce aux réunions entre le personnel soignant hospitalier et les bénévoles de l'association. S'ils visitent pratiquement tous les hôpitaux des Hauts-de-Seine, seule une quinzaine d'établissements d'accueil de personnes âgées peuvent actuellement être visités, sur les 160 existants. L'association a donc besoin de bénévoles ! ■

Rens. : 06 10 30 57 31

ou par courriel vmeh-92@fnac.net

Plus d'infos sur le site www.vmeh-92.org

CONTRAT AIDÉ UN TREMPLIN POUR L'EMPLOI UN COUP DE POUCE POUR VOS PROJETS ASSOCIATIFS

Avis aux associations ! Vous souhaitez développer vos projets et vous professionnaliser ? Les Contrats d'accompagnement dans l'emploi, CUI-CAE, vous permettent d'envisager une première embauche, tout en offrant un tremplin professionnel à un demandeur d'emploi. Ce type de contrat permet à votre association de bénéficier d'une prise en

charge financière de l'emploi de 60 % ou 80 % (pour les publics prioritaires) par l'État et de bénéficier d'exonérations de charges. ■

Rens. : Gwénaëlle Gohet au 01 41 15 82 04

ou par courriel g.gohet@ville-chaville.fr

Pôle Emploi de Meudon au 01 46 26 74 02

ou par courriel ape.92084@pole-emploi.fr

En bref

> La Croix Rouge compte sur vous !

LE 1^{ER} MAI, la Croix Rouge française de Chaville proposera ainsi du muguet aux coins des rues. Puis, **DU 2 AU 9 JUIN** aura lieu la quête nationale. Ces actions représentent une large part du budget de la délégation et permettent à l'association de mettre en place diverses actions.

Grâce à la générosité des Chavillois, la Croix Rouge a pu augmenter l'année dernière le nombre des cours de soutien scolaire, des formations de premiers secours et organiser "Noël en fête".

Cette année, la Croix-Rouge française de Chaville souhaite poursuivre ses activités et en lancer de nouvelles, comme des visites de convivialité aux personnes isolées, un après-midi "nature" pour les enfants, **LE 24 JUIN**, date de commémoration de la bataille de Solferino, qui donna naissance à la Croix-Rouge. L'association compte sur votre générosité !

> Tournois du Muguet de l'AJEC Bridge

L'AJEC Bridge vous convie à ses traditionnels tournois du Muguet (Open et 3^e/4^e séries) comptant pour le Challenge J.-C. Pourcelot, **MARDI 1^{ER} MAI, À 14H15**.

AU GYMNASSE COLETTE BESSON.

Droits de table : 20 €/joueur (10 € pour les juniors). Un cocktail aura lieu à l'issue des tournois.

Rens. : 01 47 50 59 61 ou par courriel bridgeclub.chaville@wanadoo.fr

> Formez-vous aux premiers secours

La Croix-Rouge de Chaville vous forme aux gestes qui sauvent, à partir de 10 ans. À l'issue d'une dizaine d'heures de stage, l'attestation de formation aux premiers secours PSC1 vous est délivrée, ainsi que le Brevet européen des premiers secours.

PROCHAIN STAGE : VENDREDI 11 MAI, DE 20H À 23H ET DIMANCHE 13 MAI, DE 10H À 18H.

Inscriptions au 06 63 98 95 39

ou sur le site Internet www.croix-rouge.fr (rubrique "Je me forme").

> Après-midi jeux de la Caape

Chaville association autonome de parents d'élèves (Caape) convie les enfants et leurs parents à un après-midi jeux gratuit, **SAMEDI 12 MAI, DE 14H À 22H30, DANS LE PRÉAU DE L'ÉCOLE ANATOLE FRANCE**. Ce moment ludique s'achèvera par quelques pas de danse et un buffet où chacun pourra apporter une collation.

En bref

> Sortie organisée par la Croix Bleue des Arméniens de France

La Croix Bleue des Arméniens de France organise une sortie au château d'Asnières-sur-Seine, **DIMANCHE 13 MAI, DE 12H À 22H**, à l'occasion de la fête de l'association. Au programme : expositions et stands divers, performances artistiques, danses et chants, ainsi que des animations pour les enfants.

> "Droit à l'éducation des enfants Roms en Europe"

Le groupe local d'Amnesty International présentera une exposition intitulée "Droit à l'éducation des enfants Roms en Europe", **DU LUNDI 14 AU DIMANCHE 20 MAI, DE 14H À 20H, À LA CAFÉTÉRIA DE L'ATRIUM**. Cette exposition s'adresse aussi bien aux adultes qu'aux enfants avec photos, dessins, cartes géographiques et textes courts.

Dans le monde, les Roms (terme générique retenu par les instances européennes) sont environ 8 à 10 millions. Ils forment des communautés bien identifiées, victimes de forts préjugés racistes. Amnesty International organisera une soirée-débat, **LE MARDI 15 MAI, À 20H30, À L'ATRIUM**, afin de présenter l'exposition, en présence d'un représentant de l'association. Pour témoigner des conditions dans lesquelles vivent les Roms en France et notamment à Triel-sur-Seine, des représentants du collectif Romyvelines, des Roms et le philosophe Jean-Pierre Dacheux - auteur du livre *Roms de France*, *Roms en France* - participeront à cette soirée.

Amnesty International organisera une soirée-débat, **LE MARDI 15 MAI, À 20H30, À L'ATRIUM**, afin de présenter l'exposition, en présence d'un représentant de l'association. Pour témoigner des conditions dans lesquelles vivent les Roms en France et notamment à Triel-sur-Seine, des représentants du collectif Romyvelines, des Roms et le philosophe Jean-Pierre Dacheux - auteur du livre *Roms de France*, *Roms en France* - participeront à cette soirée.

> Déclarez votre association en ligne

Depuis le 5 janvier 2012, il est possible de déclarer votre association en ligne. E-crédation est un nouveau téléservice qui vous permet de réaliser l'intégralité de votre déclaration sur Internet. Vous bénéficiez ainsi d'une démarche plus rapide et plus fiable grâce à des contrôles de saisie qui vous accompagnent tout au long de votre démarche ; d'un espace confidentiel de stockage, porte-documents, permettant de joindre directement les pièces nécessaires à la constitution de votre dossier dématérialisé ; du suivi de l'avancement de votre dossier sur un tableau de bord ; de la réception dématérialisée du récépissé une fois l'association enregistrée.

Plus d'infos sur le site <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/Vos-demarches/Associations>

RALLYE PÉDESTRE À LA DÉCOUVERTE DE L'HISTOIRE DE CHAVILLE

L'association chavilloise de parents d'élèves ACPE-PEEP, en collaboration avec l'Association pour la recherche sur Chaville, son histoire et ses environs (Arche) vous propose de participer à un rallye pédestre, mardi 8 mai, à la découverte des lieux de l'histoire de votre ville. Vous pouvez même venir déguisés sur

le thème de la vie de château ! Rendez-vous à l'école maternelle du Muguet, entre 13h45 et 14h15. Collation et remise des prix vers 17h30. Gratuit et ouvert à tous. ■

Pré-inscription souhaitée
au 01 41 15 13 80 (places limitées).
Plus d'infos sur le site www.acpe-peep-chaville.org

DEUX ÉTUDIANTES D'ALSFELD EN STAGE PROFESSIONNEL À CHAVILLE

Du 25 mars au 6 avril derniers, l'association Amitiés internationales et jumelages de Chaville a reçu deux élèves de l'école Albert Schweitzer d'Alsfeld âgées de 18 ans, qui ont effectué un stage professionnel. L'une des étudiantes a travaillé dans la clinique vétérinaire de M. Arvay, l'autre à l'hôtel Campanile. Ce séjour leur a permis de découvrir la vie familiale et professionnelle à la française et d'approfondir leur connaissance de la langue française. De plus, elles ont eu l'occasion de visiter des monuments et des quartiers célèbres de la région parisienne.

L'association tient à remercier les familles d'accueil ainsi que les entreprises chavilloises qui ont reçu les stagiaires qui ont beaucoup apprécié ce séjour.

DES NOUVELLES DU SECOURS POPULAIRE

Le Comité de Chaville du Secours Populaire a définitivement quitté le pavillon du 28, rue de la Bataille de Stalingrad promis à la démolition. Les activités administratives, d'accueil, et le vestiaire ont été transférés 1, rue du Gros Chêne et occupent temporairement l'appartement 3, en attendant l'attribution ultérieure d'un local plus adapté. Les courriers doivent donc être adressés à cette adresse.

Vous pouvez désormais joindre l'association au 09 54 30 27 44 ou 01 47 50 51 70. La permanence d'accueil reste inchan-

gée : le mercredi, de 14h30 à 17h30, et sur rendez-vous si besoin.

Avec le printemps s'ouvre la période d'inscription aux séjours proposés par le SPF aux familles chavilloises. Le financement de cette action annuelle et importante va reposer en partie sur le bénéfice espéré du spectacle présenté par Sophia Aram, le 10 mai, à l'Atrium. Une soirée d'humour à ne pas manquer ! Et aussi l'occasion de se faire plaisir et d'aider un projet essentiel. ■

Rens. : chaville@spf92.org
Plus d'infos sur le blog
<http://chavillesecourspopulaire.chavilleblog.com>

WWW.AGGLO-GPSO.FR LE NOUVEAU SITE DE GPSO ARRIVE AVEC LE PRINTEMPS !

GPSO, après deux années d'existence, a souhaité créer un nouvel outil afin de renforcer la relation aux usagers en plaçant à chaque fois le citoyen-internaute au centre des préoccupations et en favorisant les contenus multimédia.



L'internaute au cœur du site

Le nouveau site de l'agglomération se présente comme un outil de communication permettant aux internautes de se familiariser avec les compétences de GPSO, les actions menées et les projets qu'elle conduit, ainsi que les informations utiles sur les services proposés (transport, propreté, habitat...) ou sur l'actualité culturelle et sportive.

Agenda des événements, actualités, lettre d'information, reportages photos et vidéos, cartes interactives (aires de jeux, points de collecte, parkings...), autant d'outils désormais mis à disposition du citoyen pour s'informer.

Leitmotiv de cette nouvelle plateforme : passer d'un site informationnel à un site centré sur les besoins de tous

les acteurs du territoire en proposant notamment une première série de services en ligne, les "e-services" afin d'élargir la palette des services rendus [voir encadré ci-dessous, ndlr].

Ainsi, l'internaute pourra effectuer une demande de bac à déchets, commander un composteur, signaler un "doudou" ou un objet perdu dans un parc ou une aire de jeux, mais également une dégradation sur l'espace public, s'inscrire aux activités de la Maison de la Nature... Le tout en ligne, 24h/24.

L'internaute acteur

Paysage, rencontre insolite, manifestation sportive, événement culturel, arbres remarquables... le citoyen peut également devenir acteur et participer à la vie du site, en faisant partager ses photos et sa vision du territoire ; GPSO mettra en ligne les clichés réceptionnés !

Une navigation simplifiée : par cible et par thématique

Les services proposés, les compétences et les actions menées par GPSO sont exposés de façon lisible grâce à des pages claires et une navigation intuitive.

Vie institutionnelle et citoyenne, Vie pratique, Cadre de vie et Vie culturelle et loisirs : l'accès à un contenu ou une publication est possible par différents

chemins, l'ensemble des rubriques ayant été réparti en quatre onglets de consultation.

Le site s'adressant à tous les publics, particuliers et professionnels, un accès par cible a aussi été imaginé : habitants, salariés, entreprises et partenaires...

À noter qu'en bas de page d'accueil, des liens directs vers les sites Internet des sept villes qui composent GPSO ont été instaurés.

De nouveaux services prochainement ...

Consciente de l'importance d'un accès à l'information à toute heure et en tous lieux, GPSO réalisera très prochainement une version mobile, évolutive du site.

Dans un deuxième temps, soucieuse de faciliter les démarches des acteurs du territoire, GPSO enrichira son offre de services dématérialisés et sera présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, afin que les visiteurs puissent ainsi interagir directement avec l'agglomération.

Les développements à venir, planifiés dans les mois qui suivront, prévoient enfin l'intégration des paiements par monétique, une passerelle interactive avec le SIG (Système d'Informations Géographiques) de GPSO ainsi qu'une mise en ligne de données publiques via une offre en open data. ■

GPSO À VOTRE SERVICE : SIGNALEZ TOUTE DÉGRADATION DE L'ESPACE PUBLIC

Vous constatez un trou sur la chaussée ou un trottoir, une dégradation dans un parc ou un jardin public, un problème de propreté, de collecte des déchets ou d'éclairage public ? Grâce à la plateforme des "e-services" du nouveau site de GPSO, vous pouvez le signaler à toute heure par Internet. Il suffit pour cela d'indiquer vos coordonnées, le type de problème observé (soyez le plus précis possible) et d'envoyer le formulaire ainsi rempli. Seules quelques minutes suffisent. Vous pouvez même joindre une photo. GPSO se charge ensuite de signaler le problème au service concerné qui interviendra alors sur le site. Un service utile pour le bien de tous !

NOUVELLE ÉTAPE POUR LE PROJET DU GRAND PARIS

Infos



Les sept maires de la Communauté d'agglomération Grand Paris Seine Ouest ont signé avec le préfet de la Région Île-de-France, Daniel Canepa, en présence de Maurice Leroy, ministre de la Ville, un accord cadre préfigurant le futur Contrat de Développement Territorial, qui servira de cadre aux aménagements urbains accompagnant la construction des nouvelles gares du Grand Paris Express.

La cérémonie de signature, qui s'est déroulée le 21 mars à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, a été l'occasion de rappeler les grands objectifs du projet et son impact sur le développement urbain des prochaines années.

Attractivité du territoire renforcée par le réseau du Grand Paris Express

Les trois gares prévues sur le territoire de GPSO (à proximité de la gare Issy Ville et du Fort à Issy-les-Moulineaux et du pont de Sèvres à Boulogne-Billancourt) seront opérationnelles dès 2018 et desserviront notamment

La Défense, puis le Bourget et Roissy. Les sept maires de Grand Paris Seine Ouest sont d'accord pour porter l'ambition d'occuper une place particulière au sein du Grand Paris, celle d'un pôle du futur qui développe harmonieusement attractivité et qualité de vie, illustré par deux symboles : Issy-les-Moulineaux, la ville numérique durable et l'Île Seguin, "île de toutes les cultures" du Grand Paris.

L'innovation numérique et culturelle au cœur du développement des sept communes de GPSO

L'aménagement des gares sera accompagné de véritables mutations urbaines, car la création du réseau de métro automatique va permettre de construire de nouveaux logements et commerces à proximité.

Cette nouvelle dynamique pour le projet de Grand Paris Express place l'innovation numérique et culturelle au cœur du développement des sept communes pour les prochaines années. ■

> Les permanences du conseiller énergie

Le conseiller énergie assure des permanences locales dans votre commune et chaque mercredi après-midi dans les locaux de la Maison de la Nature à Meudon. Ce service est neutre et totalement gratuit. Prenez rendez-vous au 0800 10 10 21.

Vous pouvez également lui adresser directement vos questions par mail infoenergie@gpso-energie.fr À Chaville, cette permanence aura lieu

LES VENDREDIS 11 MAI ET 8 JUIN, DE 8H30 À 12H ET DE 13H30 À 17H, À LA DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN (50, RUE ALEXIS MANEYROL LE 11 MAI ; 1456, AVENUE ROGER SALENGRO LE 8 JUIN).

> Déchèterie intercommunale

Vous pouvez déposer vos encombrants à la déchèterie fixe intercommunale du Syelom (Syndicat mixte des Hauts-de-Seine pour l'élimination des ordures ménagères). Lieu dit "les Tailles de la Porte Dauphine" Route du Pavé des Gardes, rond point des Bruyères à Meudon.

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI, DE 9H À 18H30.
Rens. : Syelom au 01 46 17 01 60.

> Tous en selle pour les randos VTT !

La Communauté d'agglomération propose, en partenariat avec le Sèvres-Chaville VTT, des randonnées VTT gratuites dans la forêt de Meudon au départ du complexe sportif Marcel Bec. Rendez-vous pour un parcours d'initiation de 20 km dans la forêt, de 10h à 12h **LE DIMANCHE 6 MAI, LE SAMEDI 2 JUIN ET LE DIMANCHE 1^{er} JUILLET (DANS LE CADRE DU FESTIVAL DES SPORTS DE NATURE).** Les inscriptions sont gratuites et ouvertes à tous les habitants des sept villes de GPSO (enfants à partir de 8 ans accompagnés d'un adulte).

Conditions d'inscription : être résident de Grand Paris Seine Ouest (présentation d'un justificatif de domicile lors de l'inscription), port du casque obligatoire, vélo en bon état. **Inscription gratuite et obligatoire sur le site Internet www.agglo-gpso.fr (présentation obligatoire d'un certificat médical).**

ÉVÈNEMENT LA MAISON DE LA NATURE EN FÊTE !

Samedi 9 juin

- Animation autour de jeux "environnement et nature", déclinés sur la découverte par les cinq sens.
- Création d'instruments sonores à partir des végétaux des jardins ou des légumes des cuisines.
- Présentation de rapaces vivants.

Dimanche 10 juin

Animation autour de jeux "environnement et nature". Les experts enquêtent sur les pelotes ! Les rapaces rejettent ce qu'ils ne peuvent pas digérer dans des pelotes de réjections. Un atelier pratique pour révéler les mystères des restes des repas des rapaces. ■

Samedi 9 et dimanche 10 juin, de 14h à 18h, à la Maison de la Nature

Entrée libre, les enfants doivent être accompagnés.

Pour tout renseignement et inscription, appelez le

☎ N° Vert 0 800 10 10 21

Maison de la Nature

14, ruelle des Ménagères à Meudon

En bref

> Remise des médailles du travail et de la famille française

Les médailles du travail et de la famille française seront remises au cours d'une cérémonie, **JEUDI 10 MAI, À 18H30, DANS LES SALONS DE L'HÔTEL DE VILLE**, en présence de Jean-Jacques Guillet, maire de Chaville.



COMMÉMORATIONS

> 8 mai 1945

Le 67^e anniversaire de la victoire de 1945 sera commémoré le mardi 8 mai. Le cortège se formera à partir de 10h30, sur le parvis de l'hôtel de ville, avant de se recueillir devant le monument Albert Héry, devant la plaque érigée avenue de la Résistance, devant le monument de la place Gaston Audonnet, puis au cimetière de Chaville.

> Hommage aux "Morts pour la France" en Indochine

Vendredi 8 juin prochain, un hommage sera rendu au cimetière de Chaville aux "Morts pour la France" en Indochine, à 11h. ■



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES ET LÉGISLATIVES

> Les dates

Le second tour de l'élection présidentielle aura lieu le dimanche 6 mai. Les élections législatives se dérouleront les dimanches 10 et 17 juin. À Chaville, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

> Le vote par procuration

Si vous ne pouvez vous déplacer au bureau de vote (pour des raisons professionnelles, état de santé, vacances...), vous pouvez voter par procuration. Pour cela, il vous suffit de désigner une personne de confiance appelée "mandataire". Elle doit être inscrite sur les listes électorales de Chaville.

Rendez-vous au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt, muni de votre pièce d'identité et de la photocopie de celle de votre mandataire.

Rens. : commissariat de Sèvres au 01 41 14 09 00, gendarmerie de Boulogne-Billancourt au 01 48 25 37 20 ou tribunal d'Instance de Boulogne-Billancourt au 01 46 03 08 17.

> Le Proxibus mobilisé

Pour les personnes à mobilité réduite (de plus de 65 ans ou en possession d'une carte d'invalidité), la Ville de Chaville et le Centre communal d'action sociale ont décidé de mettre à disposition, gratuitement, le Proxibus, lors des quatre dimanches d'élection, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Pour le second tour du scrutin présidentiel, le 6 mai, vous avez jusqu'au jeudi 3 mai inclus pour vous inscrire; pour les élections législatives, l'inscription se fera jusqu'au jeudi 7 juin inclus pour le 1^{er} tour le 10 juin, et jusqu'au jeudi 14 juin inclus pour le 2nd tour le 17 juin.

Exceptionnellement, les inscriptions s'effectueront auprès du CCAS au 01 41 15 96 20. ■

Utilisez une application gratuite de votre smart phone pour consulter la carte des bureaux de vote de Chaville, via ce cryptogramme.



État civil Mars 2012

Naissances

Clara Augé, Damien-Matveïevitch Cottini Fortounatto, Cyrille le Loupp Wipf, Lucas Marques, Victoria Maurel, Fursy Mvé, Minh-Huy Nguyen, Camille Pineau

Mariages

Cyril Lozano et Salima Ghernaout; Olivier Parisot et Yanchung Wang; Youssef Bissani et Bénédicte Duranthon; Laurent

Cassassolles et Jennifer Streets

Décès

Gérard Coulon, Luc Lathiere, Monique Ficatier, Jean Ollivier, Olga Auffret, Jacques Riveret, Knarig Bitchakdjian, Elisabeth Moreau, Maria Da Conceição Guerra Marques Paixao, Denise Mariault, Robert Lemaire, Simonne Le Gloru, Liliane Conrard

Pharmacies de garde

En mai

Mardi 1^{er}

Pharmacie du Coteau
16, rue de Ville-d'Avray à Sèvres

Dimanche 6

Pharmacie Siboni
124, Grande Rue à Sèvres

Dimanche 8

Pharmacie Allaert
47, rue Anatole France à Chaville

Dimanche 13

Pharmacie Baum
95, rue des Bruyères à Sèvres

Jeudi 17

Pharmacie du Parc de Lesser
46, rue de Sèvres à Ville-d'Avray

Dimanche 20

Pharmacie de la Pointe
2025, avenue Roger Salengro à Chaville

Dimanche 27

Pharmacie Brazeau d'Alexis
29, rue de Jouy à Chaville

Dimanche 28

Pharmacie Auger
91, Grande Rue à Sèvres

En juin

Dimanche 3

Pharmacie Faouri
143, Grande Rue à Sèvres

Dimanche 10

Pharmacie Gautier
7, place Pierre Brossolette à Sèvres

Un numéro unique pour connaître les pharmacies de garde :

39 15 (0,15 € la minute)

Urgences

Pompiers : 18 ou 01 45 34 08 71.

Police secours : 17.

Commissariat de police (toute heure) :

4, av. de l'Europe à Sèvres.
Tél. : 01 41 14 09 00.

SAMU : 15 ou 01 47 10 70 10.

SAMU social : 115.

Service de garde kinésithérapie respiratoire : 0 820 820 603. Ce numéro fonctionne les samedis, dimanches et jours fériés de 9h à 18h et les vendredis et veilles de jours fériés de 12h à 20h (jusqu'au 15 mars).

Médecins disponibles 7j/7 de 9h à 23h
au 0 820 800 880.

Centre hospitalier des 4 Villes :
Standard unique (Saint-Cloud / Sèvres) :
01 77 70 70 70.

■ site de Sèvres : 141, Grande Rue à Sèvres. Urgences : 01 77 70 78 78.

■ site de Saint-Cloud : 3, place Silly. Urgences : 01 77 70 71 71.

Site Internet : www.ch4v.fr

Centre anti-poison : 01 40 05 48 48.

SOS dentaire : 01 47 78 78 34.

SOS Médecin : 01 47 07 77 77.

SOS Amitié : 01 46 21 31 31.

Urgences vétérinaires 24h/24 :
08 36 68 99 33.

Taxis chavillois : 01 49 07 07 07.

Ramassage des encombrants

À déposer la veille à partir de 19h sur votre trottoir.

1^{er} vendredi du mois : Avenue Roger Salengro, rue du Pavé des Gardes, rue Anatole France, rue de Jouy (après la rue Anatole France et jusqu'au Pavé de Meudon/avenue Gaston Boissier), rue de la Mare Adam, rue Edouard Rougeaux, rue de la Fontaine Henri IV, villa Henri IV, rue de la Passerelle (entre l'avenue Roger Salengro et la rue de la Fontaine Henri IV).

3^e vendredi du mois : Rues : des Lilas, de Viroflay, Joseph Renucci, des Violettes, sente Castel, rues : du Belvédère, du Dr Darin, Charles Alby, Père Komitas, Emile Zola, Avenues Sainte Adélaïde, Sainte Marie, Résistance, rues : Paul Bert, des pères Aubry, des Combattants, Allées des Fausses Reposes, rue Paul Vaillant-Couturier, Bd de la République, avenues : Berthelot, Curie, rues Carnot, Martial Boudet, Alfred Fournier, sente la France, Allée Léon Vincent, rues : des Glycines, du Coteau, de la Martinière, Alcide Delapierre, des Mortes Fontaines, Guillemot, de la Brise, impasse de la Brise, rues : de la Chalandie, des Jonquilles, de la Source, Guynemer, Professeur Roux, sente des Châtres Sacs, rue de la Monesse.

4^e vendredi du mois : Rues : des Capucines, Beau site, Charmeuse, du

Bouquet, de la Porte Dauphine, du Clos Fleuri, du Château, Lucien Bonmarchand, du Printemps, du Lac, de la Passerelle, Ernest Renan, sente du n° 9 rue de la Fontaine Henri IV, rue du Gros Chêne, allée des Postillons, rue de l'étang Saint Denis, rue du 8 mai 1945, impasse des Fours à chaux, rues : de Bellevue, du colonel Marchand, avenues : de Sully, Lazare Hoche, du parc, Talamon, Louvois, Torcy, allée des rosiers, avenues : Ernest cadet, Jean Freeman, Michel Letellier, Fourchon, Edouard Branly, Bd de la libération, route des 8 bouteilles, avenue Gaston Boissier, rues : du Pavé de Meudon, de Jouy, Alexis Maneyrol, quartier de l'Ursine.

Le ramassage des encombrants (et branchages en fagot) a lieu entre 6h et 18h. Les objets (vieux meubles, appareils ménagers...) doivent être déposés sur le trottoir, la veille au soir.

Déchets toxiques

Tous les déchets toxiques (radio, batterie, engrais, peinture, insecticides, tubes néons...) peuvent être déposés au camion devant le marché, le 1^{er} dimanche du mois de 9h à 12h.

Pour en savoir plus :

Service Déchets/Propreté GPSO.
Tél. : 0 800 10 10 21 (appel gratuit).

Nouveau cabinet d'ostéopathie à Chaville

Olivia Rives-Nieffel, qui exerçait jusqu'à présent son métier d'ostéopathe à domicile, a ouvert son cabinet au 1713, avenue Roger Salengro, depuis le 1^{er} mars. Elle enseigne également en école et s'occupe de sportifs de haut niveau.

Consultation sur rendez-vous au 06 61 55 00 79.

Rencontrer vos élus

- **Jean-Jacques Guillet, votre maire,** reçoit en mairie sans rendez-vous le 4^e jeudi du mois, de 8h30 à 10h30 (hors vacances scolaires).

- **Un maire adjoint** reçoit également tous les jeudis, sans rendez-vous, de 8h30 à 12h.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Guillet / Directeur adjoint de la publication : Patrick Gauchet / Rédacteur en chef : Carol Bücher / Rédactrice en chef adjointe : Stéphanie Riet / Rédaction : Carol Bücher, Yoann Karius, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Photos : Carol Bücher, Philippe Dobrowolska, Yoann Karius, Anna Paspire, Stéphanie Riet et Sarah Ulff / Conception graphique et artistique : Hermès Communication Tél. : 01 40 80 22 40 / Impression : Le Réveil de la Marne (imprimeur certifié Imprim'vert) / Tirage 10 500 ex. Dépôt légal : 2^e trimestre 2012. ISSN : 1269-231X. Prochaine publication : juin 2012. Photo de couverture © Carol Bücher / Régie publicitaire : la Ville a mandaté la société CMP afin de prendre en charge la publicité du magazine. Vous pouvez réserver des encarts publicitaires en contactant M. Sébastien Cadilhac au 01 64 62 61 52 ou 06 87 55 08 32. Contact : Pour tous renseignements ou suggestions, contactez le service Communication au 01 41 15 47 40, par fax au 01 41 15 47 15 ou par mail : service_communication@ville-chaville.fr. Mairie de Chaville 1456, avenue Roger Salengro 92370 Chaville.

Groupe Agir ensemble

TAXE D'HABITATION : - 7,3% EN 2012 !

C'était la proposition du groupe AGIR lors du vote du budget 2012 (Conseil du 26 mars), la majorité bloquant la baisse à 5% après l'aberrante augmentation de 2009 (+ 15 % !). Pourtant, les bases de valeurs locatives 2012 rendues début mars par l'Administration fiscale dépassant les prévisions communales, le produit fiscal attendu excédait de 128 000 euros celui inscrit au budget. Nous avons proposé d'allouer ce supplément de ressources fiscales à une baisse additionnelle de 2,3% du taux 2012 de la taxe d'habitation, payée par les propriétaires-occupants comme par les locataires.

Hélas, la majorité a préféré thésauriser l'aubaine. Surtaxer bas et hauts revenus pour se vanter ensuite d'avoir des caisses (inutilement) pleines ou bien gérer au plus juste la pression fiscale tout en étalant dans le temps la charge des investissements nécessaires sont deux politiques différentes. Nous préférons la seconde car une ville n'est pas une entreprise. Elle ne vend pas à de clients, elle sert des citoyens dont elle doit réguler la contribution fiscale.

Le document budgétaire 2012 a aussi mis en évidence des dépenses réelles de fonctionnement par Chavillois supérieures de 15% à la moyenne des villes françaises de même taille alors que les impositions directes par habitant l'étaient de 38%. En clair, trop d'impôts pour une médiocre utilisation des ressources.

Notre groupe a voté contre certaines dépenses de fonctionnement, selon nous surestimées. Par exemple le virement de 2,7 M d'euros à la section d'Investissement provenant d'un fort excédent de fonctionnement (4,2 millions d'euros fin 2011 contre 1,4 fin 2010). En clair, la municipalité ne sait trop quoi faire du trop-plein d'impôts et le gare où elle peut dans les comptes en attendant sans doute d'autres échéances.

Côté investissement, notre groupe a désapprouvé les études de réhabilitation du bâtiment vide de l'ex-Académie des Beaux Arts pour y installer des ateliers d'artisans d'art. Ce type d'activité, excentré par rapport à une hypothétique clientèle demandera des investissements disproportionnés pour un retour aléatoire. Et pourquoi en avoir chassé l'Estampe, association réputée qui faisait précisément ce métier ? Nous nous sommes aussi interrogés sur le coût des travaux de confortement de l'ex-école Gérard qui peuvent prélude à un gouffre financier en l'absence de prévisions précises.

Le financement des investissements 2012 est en fait largement assuré par la cession à l'aménageur des terrains publics en centre ville, patiemment accumulés depuis longtemps.

Enfin notre groupe a approuvé l'essentiel des subventions communales aux associations, suscitant un débat sur l'offre culturelle (arts plastiques, activités de l'Atrium et de la MJC). Par contre il a désapprouvé la baisse de la subvention au CCAS, provoquée par le transfert dont nous rejetons le principe, de son service logement à la Ville.

Jean Levain, Catherine Griveau, Jacques Rivier, Nelly Florent, Thierry Besançon.

Mail: agirpourchaville@gmail.com; Site internet: www.agirpourchaville.fr

Groupe Parti socialiste

AUTOLIB' TROUVE SA VOIE

Cinq mois après son lancement le 5 décembre 2011 et à quelques jours de l'arrivée de la 1000^e voiture électrique, Autolib' poursuit sa route dans la métropole.

Ce nouveau transport public de voitures en libre-service, inspiré de Vélib' et initié par le maire de Paris **et soutenu par Jean-Paul Huchon pour la Région Île-de-France, compte aujourd'hui 3000 abonnés annuels actifs.**

Parmi les premiers utilisateurs, la tranche d'âge des 25-34 ans est particulièrement séduite par ce service innovant par son aspect économique, écologique et pratique et dont l'ambition est de s'adresser au plus grand nombre.

Déjà 70% des utilisateurs se déclarent satisfaits par ce mode de déplacement partagé et sont prêts à renouveler leur location.

Le nombre de locations quotidiennes progresse également. Elles sont désormais en moyenne de 750 par jour avec des pics de 1100 locations en fin de semaine.

Le trajet moyen est de moins de 10km et n'émet aucune émission polluante car Autolib' est totalement propre.

De nouvelles offres d'abonnement sont proposées : un mensuel à 30 euros et en « multiscartes » permettant à 4 abonnés de disposer de 16h de location pour 165 euros.

Le syndicat Autolib' a prévu l'installation de 100 stations en parking d'ici le 1^{er} octobre 2012. Sur voirie 313 stations sont actuellement en service

Le département des Hauts-de-Seine était le seul département de petite couronne à avoir refusé dans un premier temps de mettre gracieusement à disposition ses routes pour l'installation des stations Autolib'. Cette décision risquait de mettre à mal la continuité territoriale du dispositif Autolib'. Elle apportait la preuve de l'égoïsme de la droite qui en refusant de participer au financement d'un dispositif, pénalisait l'ensemble des franciliens.

En février 2012, les Hauts-de-Seine, sous la pression des élus socialistes du Conseil général, ont finalement adhéré à Autolib'.

Le maillage va donc pouvoir s'intensifier pour mieux desservir les zones d'habitat, d'emploi et d'activités.

La communauté d'agglomération « Grand Paris Seine Ouest » a adhéré au syndicat et réalisé 7 stations le 1^{er} décembre dernier, 66 sont en attente.

Sur Chaville l'installation de 4 stations est prévue.

-Pavé des Gardes vers la Pointe de Chaville.

-Sous-sol du parking de l'Atrium

-Centre ville (futur parking en sous-sol)

-rue Anatole France (en activité).

Souhaitons que ce dispositif n'apporte que des satisfactions aux habitants de notre commune.

Jocelyne Quoniam, Yannick Avelino.

Parti Socialiste -section de Chaville BP 20; Tél.: 01 47 50 50 96.

Mail: ps.chaville@laposte.net; Site: <http://chaville.parti-socialiste.fr>

Conformément au règlement intérieur du Conseil municipal et à l'article L.2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales, un espace est réservé à l'expression des conseillers municipaux dans le bulletin d'information municipale diffusé par la Commune. Ce droit s'exerce pour tous les groupes constitués officiellement et pour les élus ne pouvant constituer un groupe mais ayant conduit une liste présente au deuxième tour des dernières élections municipales. Les modalités de ce droit d'expression s'expriment de la façon suivante: l'espace réservé à l'expression de ces élus est ouvert dans chaque numéro du bulletin d'information; l'espace est

GRAND PARIS SEINE OUEST ET NOUS

En fin d'année 2011 je vous avais informé du dépôt d'un vœu par le groupe des élus démocrates en Conseil communautaire. Il concernait la méconnaissance de notre Communauté d'agglomération.

La perspicacité de notre vœu ayant été reconnue, la réaction a été imminente à notre grande satisfaction puisque Grand Paris Seine Ouest vient de lancer son nouveau site Internet www.agglo-gpso.fr. Je rends hommage aux services de notre Communauté d'agglomération pour leur rapidité et leur efficacité à traiter notre demande.

Nous avons, mes collègues, moi-même, ainsi que plusieurs autres personnes, consulté ce site. Nous sommes tous unanimes pour reconnaître l'exemplarité du travail qui a été réalisé, mais ce n'est qu'une étape puisque, consciente de l'importance d'un accès à l'information à toute heure et en tous lieux, GPSO réalisera très prochainement une version mobile, évolutive, du site.

Dans un deuxième temps, soucieuse de faciliter les démarches des acteurs du territoire, Grand Paris Seine Ouest enrichira son offre de services dématérialisés, et sera présente sur les réseaux sociaux Facebook et Twitter, afin que les visiteurs puissent ainsi interagir directement avec l'agglo.

Les développements à venir, planifiés dans les mois qui suivront prévoient enfin l'intégration des paiements par monétique, une passerelle interactive avec le SIG (Système d'Informations Géographiques) de GPSO ainsi qu'une mise en ligne de données publiques via une offre en open data.

Nous espérons sincèrement que l'ensemble des élus communautaires, mais également les élus municipaux feront le nécessaire pour faire connaître ce site qui répond à l'attente de nos concitoyens. Les Chavillois, comme tous les habitants de GPSO peuvent donc être particulièrement bien informés de tout ce qui les concerne ; c'était notre souhait et c'est fait grâce à notre travail, au sein de la Communauté d'agglomération.

Hubert Panissal.

Chaville Démocrate

<http://www.chaville-democrate.fr>

DEUX VOTES POUR L'AVENIR

Lors de ses deux dernières séances, le Conseil municipal a voté le budget 2012, puis a validé le PLU. Deux votes d'importance dont il est bien de resituer les enjeux ainsi que la dynamique dans laquelle ils s'inscrivent.

Le 26 mars avait donc lieu le vote du budget. Comme tout budget municipal, il doit être en parfait équilibre et s'inscrire dans une politique de gestion sur le long terme. Après la période difficile rencontrée en 2008 et 2009, après deux années de vigilance, d'économies et de restructuration, l'horizon s'éclaircit pour les finances de la ville ; mais il est nécessaire de rester prudent. Grâce aux efforts de tous les services, les frais de fonctionnement ont été maîtrisés. La rigoureuse gestion des deniers publics permet, et c'est une excellente chose, de dégager un excédent qui est en grande partie consacré à l'investissement. Nous évitons ainsi, cette année encore, le recours à l'emprunt, tout en diminuant significativement la dette, a contrario de ce que propose régulièrement l'opposition de gauche, que ce soit en commission ou en Conseil municipal, s'obstinant à croire que l'on peut éternellement emprunter.

Pour la deuxième fois, et malgré la crise, nous avons pu abaisser le taux des trois taxes locales de 5 %. La ville continue cependant ses investissements et poursuit la nécessaire rénovation du patrimoine de Chaville (Atrium, groupes scolaires, gymnases). Au-delà de l'analyse des chiffres la majorité a su, avec lucidité, concilier les préoccupations du présent et une vision prospective.

Le 5 avril, le Conseil municipal était principalement consacré au PLU. C'est le résultat d'un énorme travail des services et des élus qui s'y sont associés (malheureusement, les critiques viennent surtout d'une opposition qui a brillé par son absence dans les nombreuses réunions et comités de pilotage des deux dernières années...). Ce résultat, c'est un support pour le Chaville de demain. Ce Plan Local d'Urbanisme n'est ni conservateur, ni frileux, et permet l'aménagement des grands axes et celui des pôles en entrée de ville et autour des gares. Il reste cependant protecteur du caractère des différents quartiers, sans nuire à leur rénovation ou leur aménagement. Il évite très clairement que le foncier encore libre soit surchargé ou saccagé, il préserve toutes les zones naturelles et vertes actuelles. Il permet enfin, et c'est une nécessité, de donner dans le futur à l'avenue Roger-Salengro un caractère harmonieux, celui d'un espace arboré partagé entre tous les usagers, délimité par un bâti de qualité, avec une voirie rythmée par les espaces publics (centre-ville, Atrium, entrée de ville).

Après la mise en route de la ZAC, la rédaction de ce PLU est le deuxième engagement que nous avons pris en matière d'urbanisme. Les deux sont tenus. L'effort se poursuit, et les Chavillois savent bien qui l'entretient, et qui travaille.

Hélène Prouteau, présidente du groupe Union pour Chaville

et les membres du groupe UPC au Conseil municipal

www.chaville.org

spécialement dédié à ces élus ; l'espace et la mise en page sont identiques pour chaque groupe politique ou conseiller répondant aux critères ci-dessus : il représente 2000 signes et espaces ; le texte doit être signé par le président du groupe ou un membre du groupe désigné par celui-ci ; le contenu du texte ne doit pas porter atteinte aux personnes, aux bonnes mœurs, etc. ; le Maire, en qualité de directeur de la publication, peut demander l'annulation, la correction, la réduction d'un texte émis par un groupe ; aucune image ou photographie n'est admise ; la Municipalité peut se réserver un droit de réponse.

AGENDA

N° 99
MAI 2012

En mai

- JEUDI 3 À 20 H 30**
Club du Cinéma "Philippe Soupault" : *Elephant Man* de David Lynch → Atrium
- VENDREDI 4 À 20 H 30**
Soirée soupe → MJC de la Vallée
- SAMEDI 5 À 15 HEURES**
Café du Forum : "Comment peut-on être Japonais?" → Cafétéria de l'Atrium
- DIMANCHE 6 DE 8 H À 20 H**
Second tour de l'élection présidentielle → Bureaux de vote
- MARDI 8 À PARTIR DE 10 H 30**
Cérémonie de commémoration du 8 mai 1945 → Parvis de l'hôtel de ville
- JEUDI 10 À 20 H 45**
Humour : Sophia Aram, *Crise de foi* → Atrium
- SAMEDI 12 DE 10 H À 18 H**
Les Jardinades de Chaville → Jardins de l'hôtel de ville
- SAMEDI 12 À 17 H 30**
Remise du prix Chaville en livres → Atrium
- SAMEDI 26 DE 14 H À 18 H**
Fête du jeu → Ludothèque de la MJC de la Vallée
- DIMANCHE 27 DE 9 H À 12 H 30**
La Bibliothèque au marché → Marché de Chaville

En juin

- VENDREDI 1^{er}**
Fête des voisins → Chaville
- SAMEDI 2 DE 10 H À 18 H**
Stade en fête → Stade Jean Jaurès
- SAMEDI 2 À 20 H 30, DIMANCHES 3 ET 10 À 15**
Comédie musicale *Sister Act* → Atrium
- JEUDI 7 DE 9 H 30 À 11 H**
Café des parents : "Frères-sœurs : entre rivalité et complicité" → Bibliothèque (2^e étage)
- SAMEDI 9 DE 13 H À 19 H**
Journée d'abonnement de l'Atrium et du Forum des savoirs → Atrium
- SAMEDI 9 À 15 H**
Café du Forum : "Le dopage en question" → Cafétéria de l'Atrium
- DU SAMEDI 9 AU MERCREDI 20 DE 14 H À 19 H**
Exposition sur le peintre André Dunoyer de Segonzac → Atrium
- DIMANCHES 10 ET 17 DE 8 H À 20 H**
Élections législatives → Bureaux de vote
- SAMEDI 30 JUIN ET DIMANCHE 1^{er} JUILLET DE 10 H À 19 H**
3^e Festival des Sports de Nature → Complexe sportif Marcel Bec à Meudon

